Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
Herausgeber: Service archéologique de l'État de Fribourg
Band: 10 (2008)

Artikel: Des monnaies pur raconter Morat
Autor: Auberson, Anne-Francine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-389094

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Anne-Francine Auberson

Les découvertes monétaires issues de fouilles récentes dans divers bâtiments de la ville de Morat ainsi que le trésor de monnaies en or mis au jour en 1960 à la Hauptgasse 27 permettent d'esquisser un faciès monétaire de la ville, pour les XIVe et XVe siècles essentiellement.

Des monnaies pour raconter Morat

Petite ville zaehringienne de la seconde moitié du XIIe siècle localisée une quinzaine de kilomètres au nord de Fribourg, à une altitude moyenne de 453 m, Morat s'étend le long de la rive sud du lac auquel elle a donné son nom, face au Mont Vully (fig. 1).

Jusqu'au début du XIVe siècle elle demeura terre de l'empire germanique, avant d'être annexée par la Savoie, dont les possessions de Nyon à Morat étaient placées sous l'autorité d'un bailli qui tenait résidence à Moudon. Renforcée par les alliances qu'elle avait conclues avec les villes avoisinantes de Fribourg, Berne, Soleure ou Bienne, Morat étendit graduellement son emprise sur la région qui comprenait, géographiquement, l'actuel bas district du Lac, sans Lugnorre ni Môtier (fig. 2). Au cours du XIVe siècle cependant, la domination seigneuriale savoyarde s'accentua. Craignant de voir Morat entrer dans la puissance grandissante de Berne et de l'alliance confédérée, la Savoie plaça des gens de confiance aux postes administratifs importants, celui de bourgmestre par exemple. Ainsi au XVe siècle, au moment de la plus grande expansion de l'Etat savoyard, la châtellenie de Morat faisait-elle office de poste avancé dans la zone d'influence de la Savoie, dont le territoire s'étendait de la Saône à Vercelli (I) et de Nice (F) au lac de Morat.

Au crépuscule du 4 avril 1416, Morat fut la proie d'un important incendie d'origine inconnue. Bien que de nombreux bâtiments fussent en pierre et munis de murs anti-feu, la ville se trouva en ruines et réduite en cendres en très peu de temps. Ses maisons furent petit à petit reconstruites en dur grâce à l'aide financière du duc Amédée VIII de Savoie qui, dans un document daté du 28 avril, renonça à percevoir les impôts pour une durée de quinze ans et accorda à la ville le droit de prélever, pour dix ans, une taxe extraordinaire de douze deniers lausannois sur chaque tonneau de vin exporté[1]. L'année 1476, avec sa fameuse bataille qui contribua, un an plus tard, à précipiter la chute de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, donna à la ville de Morat une notoriété «européenne».

Fig. / *Abb.* 1
Vue de Morat face au Mont Vully
Murten mit Blick auf den Wistenlacherberg

Au XVIe siècle, plus précisément en 1530, la région de Morat adopta la Réforme. Comme elle était alors administrée par Berne et Fribourg, l'allemand y pris peu à peu le pas sur le français.

A la fin du XVIIIe, la prise de Morat par l'armée révolutionnaire française marqua un tournant

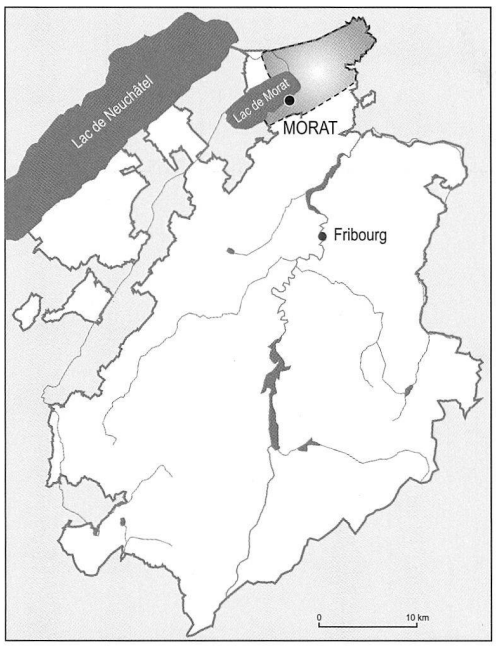

Fig. / *Abb.* 2
Territoire sous l'emprise de Morat, au XVe siècle (actuel bas district du Lac)
Das im 15. Jahrhundert unter Murtener Herrschaft stehende Gebiet (Grundlage des nördlichen Teils des heutigen Seebezirks)

dans son histoire: la ville perdit ses anciens droits et tomba sous la coupe de Fribourg.
Au XXe siècle, dans l'après-guerre, Morat connut un essor de la construction ainsi qu'un développement de son industrie et de son artisanat et dès la fin des années 1990, l'autoroute A1 lui permit de sortir d'un certain isolement. Enfin, récemment, l'exposition nationale «Expo.02» contribua au développement touristique de Morat, dont le centre historique affiche encore un caractère très authentique.

Trois rues longitudinales, dont une plus large au milieu, caractérisent le plan de la ville moyenâgeuse qui se vit très rapidement dotée, au cours du XIIIe siècle, d'un mur d'enceinte de douze pieds de haut (fig. 3). Renforcés, rehaussés et augmentés de plusieurs tours dans le courant du troisième quart du XIVe siècle, les remparts ne semblent pas avoir été endommagés par le violent incendie qui ravagea la ville en 1416. Exactement six décennies plus tard, ils eurent en revanche à souffrir des assauts bourguignons et leur réfection nécessita plusieurs années de travail.
Le château constitue un autre élément phare de la résistance de la ville aux attaques des soldats du Téméraire. Fortement détérioré au cours des guerres de Bourgogne, il fut peu à peu restauré. Une fois Morat devenu bailliage commun

Fig. / *Abb.* 3
Plan de la ville de Morat; en gris: les maisons qui ont livré des monnaies
Plan der Stadt Murten; grau: Gebäude mit Münzfunden

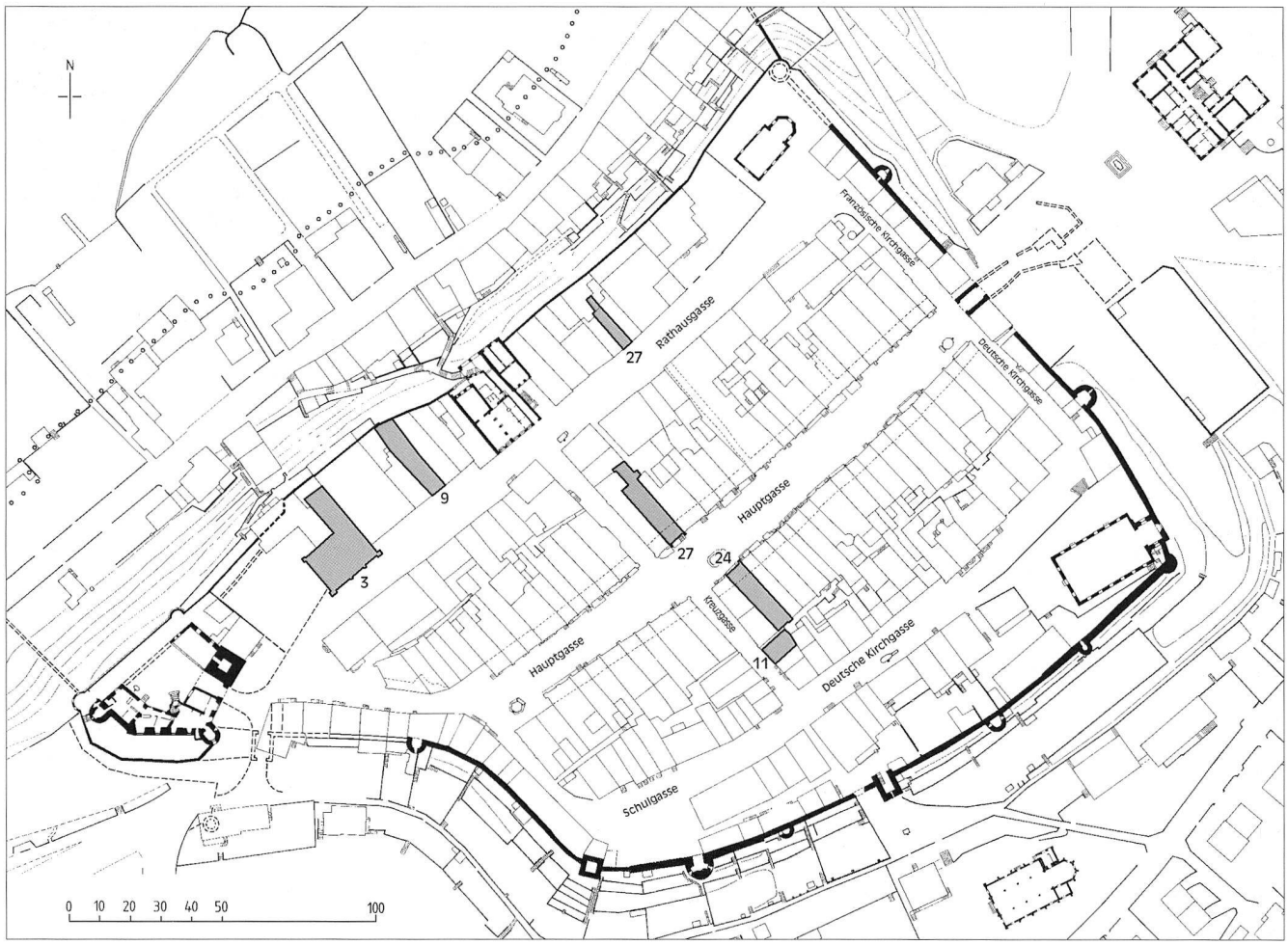

de Berne et Fribourg, le château cessa d'abriter l'administration savoyarde pour devenir le siège des avoyers bernois et fribourgeois, qui y résidèrent jusqu'en 1798. Le château, transformé en préfecture en 1803, ainsi que les remparts constituent deux des fleurons de la petite ville médiévale.

Les découvertes monétaires en fouilles

De nombreuses interventions ont été menées en ville de Morat. Entre 1994 et 2002, plusieurs d'entre elles (voir fig. 3), fouilles conséquentes planifiées sur plusieurs campagnes ou courtes interventions ciblées menées en urgence, ont permis la découverte de quelques monnaies[2] qui contribuent à esquisser un faciès et ainsi éclairer un pan de l'histoire monétaire et économique moratoise, essentiellement aux XIVe et XVe siècles, mais également, dans une moindre mesure, aux XIXe et XXe siècles[3].

La Rathausgasse 3

Le premier propriétaire connu de la Rathausgasse 3 est un certain Wilhelm Velga, bourgmestre de Fribourg et partisan de la maison de Savoie, qui possédait la maison en 1428[4]. Seules les analyses archéologiques qui y ont été effectuées permettent de lever un voile sur la vie de la bâtisse avant cette date. Ainsi une construction adossée à l'actuel hôtel-restaurant Murtenhof semble-t-elle remonter au XIIIe ou XIVe siècle; entre cette maison et le château, des fosses aménagées sur la place ont été comblées avec les déchets de l'incendie qui a marqué le début du XVe siècle[5] (fig. 4).

La récolte numismatique fut peu abondante: cinq monnaies ont été inventoriées. Trois d'entre elles ont été recueillies dans deux fosses distinctes: deux émissions des villes de Berne et Soleure (cat. 1-2), respectivement datées du troisième quart du XIIIe et de la seconde moitié du XVe siècle – seules ces deux monnaies ont pu être déterminées de façon certaine –, et une obole indéterminée du XVe siècle probablement (cat. 4). Une couche de vidanges de foyers a livré une quatrième frappe, fragmentaire, indéterminée (cat. 3), vraisemblablement datée entre la seconde moitié du XVe et la première moitié du XVIe siècle. Enfin, un fragment indéterminé (cat. 5) provient d'un sédiment post-médiéval.

Fig. / *Abb.* 4
Vue de la fouille à la Rathausgasse 3
Die Ausgrabungen in der Rathausgasse 3

Les quatre monnaies «datables» s'inscrivent donc dans une fourchette chronologique qui va de la fin du XIIIe à la première moitié du XVIe siècle. Notons que le «denier à l'ours surmonté d'une tête royale» a longtemps été considéré comme la plus ancienne monnaie bernoise, datée entre 1225 et 1250 environ. Or, sur la base de trouvailles en fouille et de parallèles typologiques, Hans-Ulrich Geiger a démontré qu'il n'en était rien et que ce denier avait en fait été frappé entre 1274, année durant laquelle la ville de Berne fit allégeance à l'empereur Rodolphe de Habsbourg, et 1291, année de la mort du souverain germanique[6]. Quant à l'*hälbling* de Soleure qui illustre saint Ours casqué portant la cotte de mailles, il constitue le dernier type de bractéate soleurois émis dans la seconde moitié du XVe siècle; on le retrouve relativement fréquemment dans les fouilles.

Catalogue

1 Berne, ville, atelier impérial,
Rodolphe Ier de Habsbourg
Berne, denier, 1274-1291
A/ Ours marchant à gauche, surmonté d'une tête royale stylisée vue de face dans un grènetis
Sammlung Wüthrich 1984, 14, 2;
Geiger 1997, 311, 2
SAEF Inv. n° 7128: AR; 0,305 g; 18,3/14,4 mm; 0°.
Inv. fouille: MU-ST 95/RG3/74

2 Soleure, ville
Soleure, hälbling, seconde moitié XVe siècle
A/ Tête de saint Ours en armure avec la cotte de mailles, accosté des lettres S-O
Simmen 1972, 46, 17; Schmutz/Koenig 2003, 113, 135-138
SAEF Inv. n° 7309: AR; 0,131 g; 13,1/12 mm; 0°.
Inv. fouille: MU-ST 96/RG3/167

3 Autorité indéterminée
Atelier et module indéterminés, fin XVe-début XVIe siècle?
A/ [ ]; Fruste
R/ [ ]; Croix fleurdelisée
SAEF Inv. n° 8139: Bl; 0,764 g; 21,1/12,7 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 95/RG3/13

4 Autorité indéterminée
Atelier indéterminé, obole, XVe siècle?
SAEF Inv. n° 7310: Bl; 0,152 g; 11,1/9,1 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 96/RG3/169

5 Autorité indéterminée
Atelier indéterminé, fragment, -
SAEF Inv. n° 7127: Bl; 0,046 g; 10,2/9,7 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 95/RG3/61

La Rathausgasse 9 et 27

Des travaux d'agrandissement dans la cave de la Rathausgasse 27 ont généré des interventions archéologiques dans la partie arrière de la maison. Construite au XVIe siècle, cette bâtisse a connu quelques transformations intérieures aux XVIIe et XVIIIe, et vu la modification de sa façade au XIXe siècle[7]. Seules deux frappes de la Confédération helvétique émises à Berne, l'une en 1861, l'autre en 1941, y ont été recueillies[8].

Dans la même rue, au numéro 9, ce sont également des travaux en sous-sol, à savoir la création d'une cave sous la partie de la maison donnant sur la rue, qui ont nécessité une fouille ainsi que des observations dans le reste de l'immeuble. Bien que l'origine médiévale du bâtiment ne fasse aucun doute, la fouille n'a permis de mettre au jour que peu de vestiges de cette époque, dont la plupart ont probablement été détruits lors de l'aménagement d'une forge en 1812. Active jusqu'en 1934, cette forge a livré plus d'un millier d'objets en fer (principalement des outils) et quelques monnaies (sept frappes); la majorité de ces trouvailles monétaires remontent au XIXe siècle (cat. 4-7), période d'activité principale de la forge. Les deux frappes du XVIIe siècle (cat. 1-2) et celle du XVIIIe (cat. 3) se rapportent à des phases de l'histoire du bâtiment qui ne sont pour le moment pas clairement identifiées.

Catalogue

1 Zoug, ville
Zoug, batz, 1622
A/ MON NOVA TVGIENS 1622
Les armes de Zoug entourées des lettres Z - V - G
R/ CVM HIS QVI OD PACE ERAM P
Croix fourchée
DT 160, 1249
SAEF Inv. n° 7783: Bl; 1,978 g; 24,9/24,5 mm; 090°.
Inv. fouille: MU-ST 00/RG9/001

2 Berne, ville
Berne, vierer, 1624-1668
A/ MONExBER[NEN]SIS
Ours à gauche surmonté de l'aigle
R/ BERCHT ZERIN CO[N]
Croix pattée
Rüegg 1988, 279
SAEF Inv. n° 7786: Bl; 0,448 g; 15,7/15,4 mm; 180°.
Inv. fouille: MU-ST 00/RG9/005

3 Berne, ville
Berne, vierer, 1762-1797
A/ [MONETA BERNENSIS]
Fruste
R/ DO[MINUS PROVI]DEB[IT (millésime)]
Croix cantonnée d'éléments liliacés
DT 101, 533
SAEF Inv. n° 7788: Bl; 0,479 g; 14,2/14 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 00/RG9/007

4 Berne, ville
Berne, 2 Rappen, 1809
A/ CANTON – BERN
Les armes du canton

R/ -; [2 / RAP]PEN / 1809 dans une couronne de chêne
DT 37, 47
SAEF Inv. n° 7787: Bl; 1,301 g; 17,6/17,3 mm; 180°.
Inv. fouille: MU-ST 00/RG9/006

5 République helvétique
Berne, 1 Rappen, 1802
A/ HELVET: - REPUBL:
Faisceau couronné d'un chapeau
R/ -; 1 / RAPPEN / 1802 dans une couronne de chêne
DT 17, 16
SAEF Inv. n° 7789: Bl; 0,654 g; 14,7/14,6 mm; 180°.
Inv. fouille: MU-ST 00/RG9/008

6 Confédération helvétique
Paris, 2 centimes, 1851
DT 199, 323
SAEF Inv. n° 7784: AE; 2,210 g; 20,4/20,2 mm; 360°.
Inv. fouille: MU-ST 00/RG9/002

7 Confédération helvétique
Berne, 1 centime, 1868
DT 202, 326
SAEF Inv. n° 7785: AE; 1,375 g; 16,1/16 mm; 360°.
Inv. fouille: MU-ST 00/RG9/003

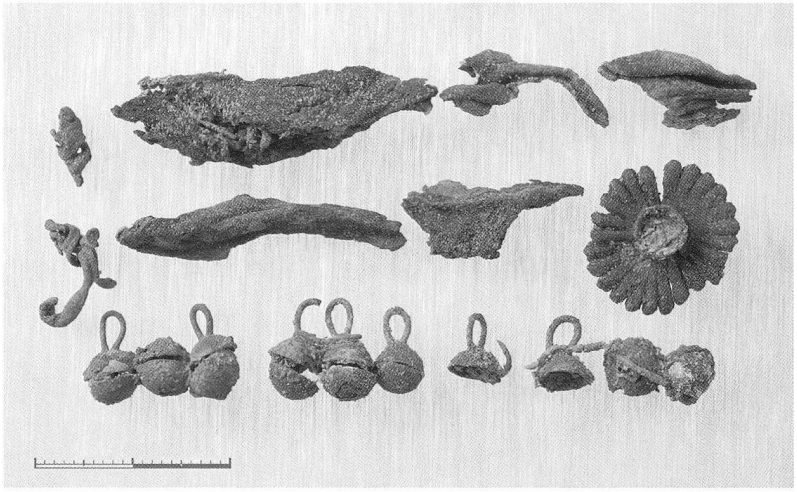

Fig. / *Abb.* 5
Hauptgasse 24. Restes de la bourse lors de la découverte et après un premier tri
Hauptgasse 24. Reste der Börse. Ensemble kurz nach der Aufdeckung und Auswahl charakteristischer Teile

La Hauptgasse 24

L'histoire de la Hauptgasse 24 remonte au XIIIe siècle. Deux étroites maisons excavées occupaient la partie de la parcelle donnant sur la rue, tandis que l'arrière était réservé à des constructions légères à vocation artisanale et domestique. Suite à l'incendie de 1416, elles ont fait place à la construction actuelle.

D'une première intervention partielle menée en 1990 était issue une seule monnaie. La fouille, qui eut lieu entre décembre 1997 et janvier 1998, en livra sept, dont les dates d'émissions s'échelonnent entre le deuxième quart du XIVe et le milieu du XXe siècle, portant ainsi à huit le nombre de frappes inventoriées sur le site. Nous ne nous attarderons pas sur les deux pièces de 2 centimes de 1942 et 1948 découvertes dans les couches supérieures de remblai. Ainsi seules six monnaies sont-elles à prendre en considération. Mis à part une frappe isolée de la petite seigneurie de Randerode, sise sur le territoire du duché de Juliers (cat. 1), les cinq monnaies restantes se répartissent en deux groupes, selon qu'elles proviennent d'une couche archéologique datée d'avant ou d'après l'incendie de 1416.

Le premier groupe comprend deux monnaies du comté de Laufenbourg (cat. 2-3), qui ont été mises au jour dans un remblai renfermant des éléments antérieurs à l'incendie. Dans la série des frappes de ce comté, ces bractéates font partie du type le plus commun et le plus diffusé[9].

Le second groupe compte trois frappes de la ville de Berne (cat. 4-6). Découverts à la surface du sol de la cave occidentale, ces trois plapparts étaient regroupés le long d'un mur, dans un amalgame formé de très petits fragments de cuir, de fils de soie, de fibres indéterminées ainsi que d'éléments en bronze – anneaux, rosette et pendeloques bipartites, entières ou à demi-conservées (fig. 5). Ces divers éléments renvoient aux restes d'une bourse en cuir vraisemblablement chamoisé, décorée de broderies, d'une rosette et d'au moins cinquante-neuf pendeloques, bourse ayant, au vu de son type

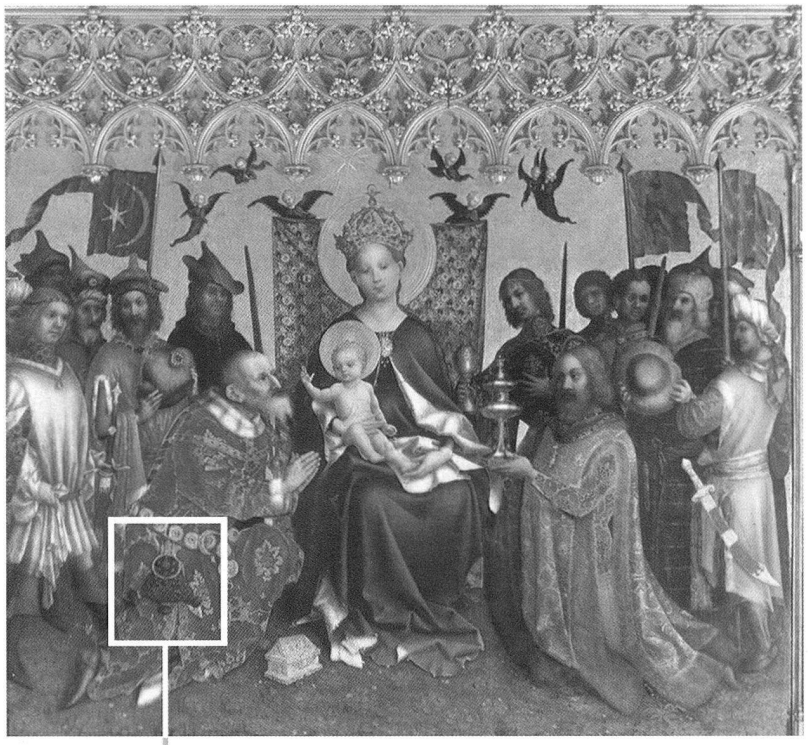

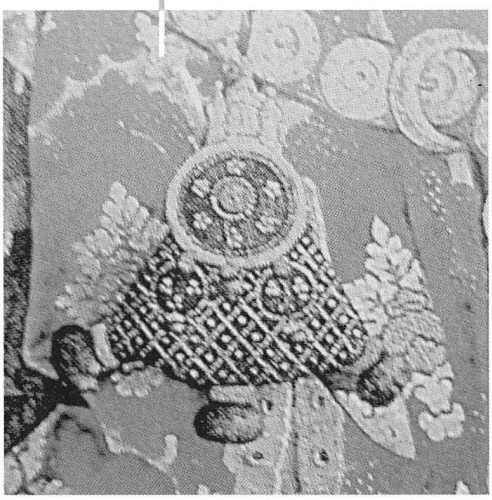

Fig. / *Abb.* 6
Stephan Lochner, «L'Adoration des Mages», panneau central de la face intérieure du Retable des Rois Mages, 1440-1450, Cathédrale de Cologne (tiré de la Web Gallery of Art www.wga.hu)
Stephan Lochner, «Anbetung der Könige». Mitteltafel Innenseite Dreikönigsaltar, 1440-1450, Kölner Dom (aus Web Gallery of Art www.wga.hu)

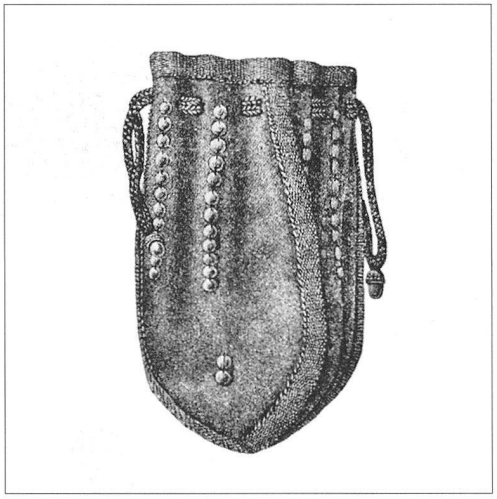

Fig. / *Abb.* 7
Exemple d'une bourse plus simple. Musée historique, Stockholm (tiré de Braun 1940)
Beispiel für eine einfachere Börse. Historisches Museum Stockholm (aus Braun 1940)

et de sa grandeur, probablement appartenu à un homme[10]. Les parallèles pour ce type d'objet sont nombreux et variés[11]. Nous serions évidemment tentée d'y voir une bourse telle que celle que l'on peut admirer pendue à la ceinture du plus âgé des deux rois mages agenouillés représentés sur le panneau central du «Retable des Rois Mages» (cathédrale de Cologne, D) peint entre 1440 et 1450 par Stephan Lochner (fig. 6), mais il peut tout aussi bien s'agir d'une bourse beaucoup plus simple confectionnée dans un morceau de cuir circulaire, fermée par un cordon, mais tout de même agrémentée de pendeloques (fig. 7). La datation des autres objets retrouvés (catelles, robinet de bronze ou de laiton et grelot de fauconnerie aux armes d'Humbert le Bâtard de Savoie) permet de situer la reconstruction de la bâtisse entre vingt et trente ans après le sinistre[12], c'est-à-dire entre 1435 et 1445. Ce que l'on sait de la bourse, sur la base des «parallèles» publiés par Olaf Goubitz[13] pour le second quart du XVe siècle, et la datation des plapparts qui, eux, font partie des frappes de l'ordonnance de 1421 et ont été émis entre 1421 et 1435[14], concordent et nous placent donc dans le deuxième quart du XVe siècle.

Une dernière remarque concerne le denier de la seigneurie de Randerode – la frappe de deniers et d'oboles y est attestée de la fin du XIIIe siècle à 1390, année durant laquelle la seigneurie fut vendue au duché de Juliers pour la somme de 26'000 florins. Il s'agit d'une pièce relativement rare, puisqu'à notre connaissance elle n'apparaît pas fréquemment dans les fouilles médiévales.

Par chance, une église fribourgeoise en avait livré un premier exemplaire[15], ce qui nous a permis de confirmer la détermination et l'attribution à Randerode de ce denier, que nous ne connaissions que par la planche reproduite en 1856 par Charles Piot dans la «Revue de la numismatique belge» et reprise par Paul Lucas dans son ouvrage traitant des monnaies seigneuriales mosanes[16]. Le denier de l'église de Lully n'étant, pour l'heure, pas datable plus précisément, nous placions grand espoir dans la trouvaille de Morat. Malheureusement, le denier de la Hauptgasse 24 est une monnaie isolée non stratigraphiée. La proposition de datation (1396-1430) de P. Lucas ne peut donc être ni affinée ni même confirmée par les deux trouvailles monétaires fribourgeoises.

Catalogue

1 Seigneurie de Randerode, Erik de Danemark?
Randerode, denier, 1396-1430
A/ [MONETA RAND]E[R]
Grand E oncial couronné
R/ [IN] NO[MINE DOMI]
Croix fourchée cantonnée d'un globule
Piot 1856, 94 et pl. V, 33; Lucas 1982, 32.13, pl. V, 33
SAEF Inv. n° 6399: Bl; 0,792 g; 15,3/13,5 mm; 340°.
Inv. fouille: MU-ST 90/HG24/1

2 Comté de Laufenbourg
Laufenbourg, bractéate, 1330/1340
A/ Lion marchant à gauche, l'arrière de la tête en pointe, la queue passant derrière le corps et sa touffe terminale réapparaissant au milieu du dos
Wielandt 1978, 24, 26; Hess Auktion 1984, 55, 310-312; Schmutz/Koenig 2003, 179-239
SAEF Inv. n° 7567: Bl; 0,087 g; 10,4/9,4 mm, 0°.
Inv. fouille: MU-ST 98/HG24/1

3 Comté de Laufenbourg
Laufenbourg, bractéate, 1330/1340
A/ Lion marchant à gauche, l'arrière de la tête en pointe, la queue passant derrière le corps et sa touffe terminale réapparaissant au milieu du dos
Wielandt 1978, 24, 26; Hess Auktion 1984, 55, 310-312; Schmutz/Koenig 2003, 179-239
SAEF Inv. n° 7568: Bl; 0,123 g; 14,3/11,7 mm; 0°.
Inv. fouille: MU-ST 98/HG24/2

4 Berne, ville
Berne, plappart, 1421
A/ +xMONETAxBERNENSISx
Ours marchant à gauche, surmonté de l'aigle éployée à gauche
R/ +xSANCTVSxVINCENCIVS
Croix feuillue cantonnée d'un globule dans chaque quart
Geiger 1997, Type 13.1
SAEF Inv. n° 7569: Bl; 2,314 g; 25,8/24,8 mm; 170°.
Inv. fouille: MU-ST 98/HG24/14A

5 Berne, ville
Berne, plappart, c. 1425
A/ ++MONETA+BERNENSIS.
Ours marchant à gauche, avec en dessous un globule, surmonté de l'aigle éployée à gauche
R/ ++SANCTVS+VINCENCIVS+
Croix feuillue
Geiger 1997, Type 13.2
SAEF Inv. n° 7570: Bl; 2,263 g; 27,1/26,5 mm; 230°.
Inv. fouille: MU-ST 98/HG24/14B

6 Berne, ville
Berne, plappart, 1425-1435
A/ ++MONETA+BERNENSIS.
Ours marchant à gauche, surmonté de l'aigle éployée à gauche
R/ ++SANCTVS+VINCENCIVS+
Croix feuillue
Geiger 1997, Type 13.3
SAEF Inv. n° 7571: Bl; 2,223 g; 27,1/26,3 mm; 090°.
Inv. fouille: MU-ST 98/HG24/14C

La Kreuzgasse 11

Les fouilles archéologiques dans l'immeuble de la Kreuzgasse 11 ont révélé la présence d'une succession de plusieurs caves, vraisemblablement datées entre le XIIe et le XVe siècle[17]. L'histoire de la maison a été marquée par une alternance d'incendies et de réaménagements des caves dans les remblais des précédentes[18]. Par trois fois, probablement dans le courant du XIIIe siècle, au début du XIVe et en 1416, le feu a, si ce n'est entièrement détruit le bâtiment, tout au moins causé suffisamment de dégâts pour impliquer une reconstruction complète des caves. L'incendie qui retiendra notre attention est le troisième, celui dont nous avons déjà parlé et le plus conséquent, qui ravagea toute la ville. Dans les décombres du bâtiment se trouvait un matériel aussi abondant que remarquable, témoin tant de l'artisanat, particulièrement du tissage (vestiges de métier à tisser et de pédalier - fig. 8, brosse à carder, pelotes de fil, restes de tissu, etc.), que de la vie quotidienne (céramiques, lampe à huile, gobelets de poêle, pains entiers carbonisés, céréales, monnaies, etc. - fig. 9).

Le site a livré vingt monnaies ainsi qu'un poids monétaire répartis dans différentes couches chronologiquement distinctes.
De la couche d'incendie de 1416 qui nous intéresse en premier lieu sont issues seize monnaies (cat. 1-16) réparties plus ou moins régulièrement sur toute la surface de la cave. Quatre sont trop frustes pour être déterminées (cat. 13-16). Hormis une unique frappe de l'évêché de Bâle (cat. 12), les onze émissions restantes sont de provenance italienne (cat. 1-2), savoyarde (cat. 3-7) et des deux régions sous influence savoyarde qu'étaient l'évêché de Lausanne (cat. 8-10) et la baronnie de Vaud (cat. 11). Il s'agit de petites espèces d'argent et de billon dont la valeur nominale n'excède pas quelques deniers. Toutes antérieures à l'incendie, elles en portent des traces manifestes: la plupart arborent une patine noircie, certaines sont déformées, d'autres même cloquées. Avec un *terminus* en 1412, la plus récente des frappes, un *bissolo* des ducs de Milan Gian Carlo et Estore Visconti, confirme ainsi l'utilisation de la cave jusqu'à cette funeste soirée du 4 avril 1416.
Ces monnaies sont riches d'enseignements pour la connaissance du paysage monétaire entre la

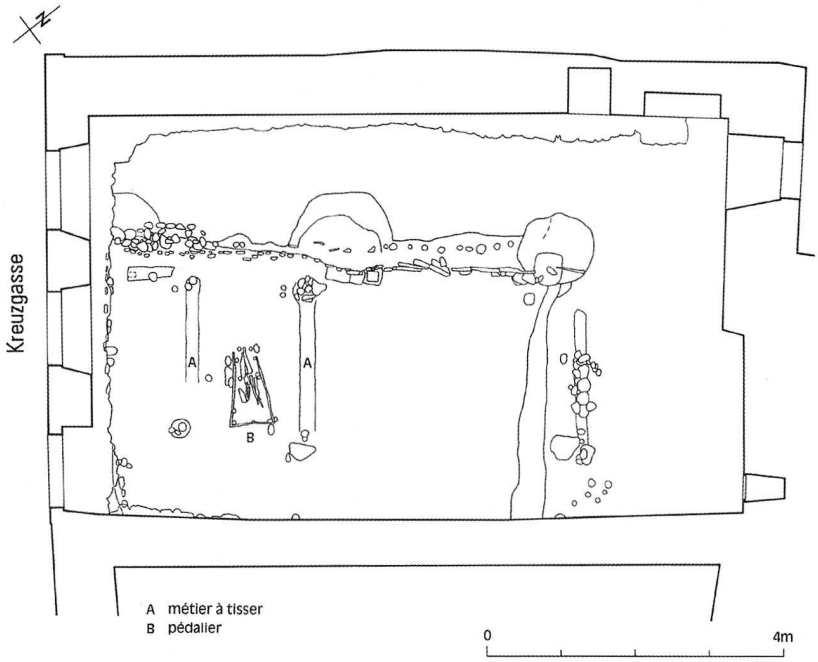

Fig. / *Abb.* 8
La cave de la Kreuzgasse 11 (éch. 1:100)
Der Keller der Kreuzgasse 11 (M 1:100)

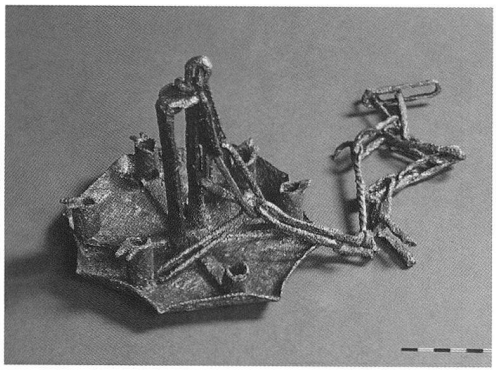

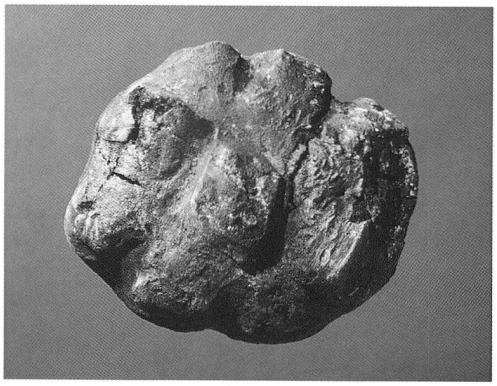

Fig. / *Abb.* 9
Divers objets découverts dans la cave de la Kreuzgasse 11: lampe à huile, gobelets de poêle et pain entier carbonisé
Fundmaterial aus dem Keller der Kreuzgasse 11: Öllampe, Ofenkacheln und verkohltes Brot

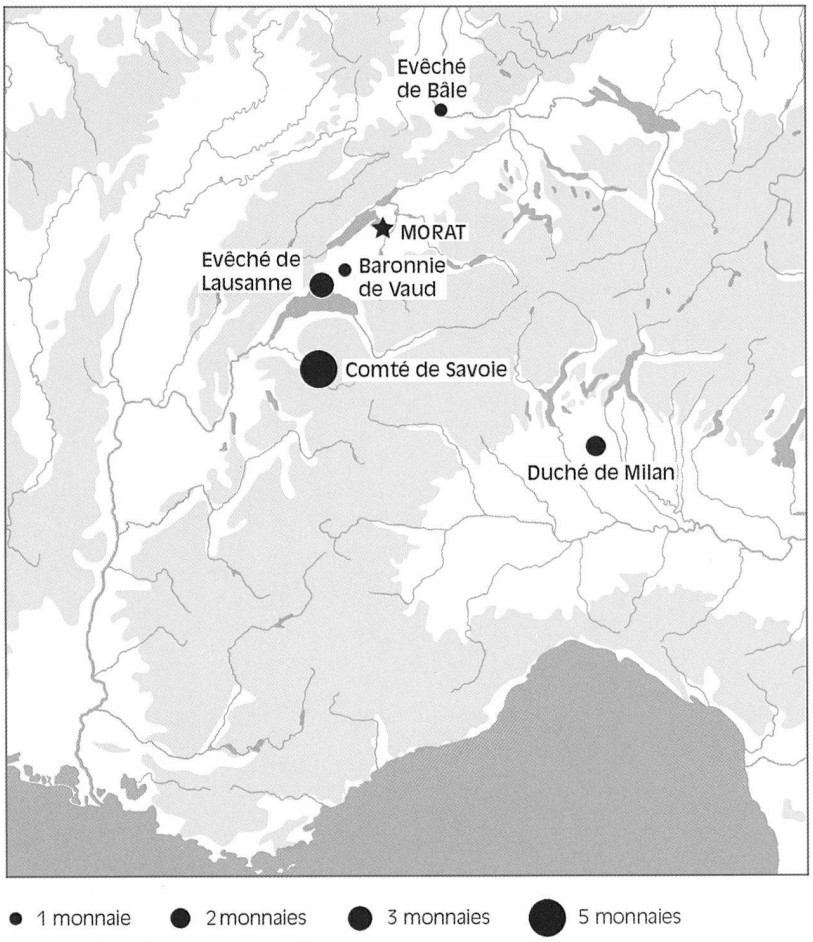

Fig. / *Abb.* 10
Provenance des monnaies de la Kreuzgasse 11
Herkunft der Fundmünzen aus der Kreuzgasse 11

fin du XIVe et le début du XVe siècle (fig. 10). Milan et la Savoie ont, dès la seconde moitié du XIVe siècle, joué un rôle majeur dans la circulation monétaire. Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans les sous-sols de la ville des émissions de ces états, d'autant que la châtellenie de Morat était sous contrôle savoyard et constituait même, pour le comté de Savoie, une limite territoriale. Quant à l'absence de frappes fribourgeoises, elle s'explique bien évidemment par le fait que Fribourg n'a reçu le droit de frappe de l'empereur Sigismond qu'en 1421, droit qu'elle n'a de surcroît exercé qu'à partir de 1435.

Parmi les autres trouvailles monétaires, il convient de relever la présence d'un poids. Pour mémoire, ces petits objets servaient à contrôler le poids des monnayages d'or et d'argent ayant cours dans une région donnée. Généralement en laiton, tantôt ronds ou hexagonaux, voire octogonaux, le plus souvent carrés, ils arboraient normalement l'un des motifs principaux de la monnaie à vérifier sur l'une de leurs faces, la valeur en deniers et en grains sur l'autre. Ils permettaient de vérifier que le poids d'une espèce correspondait bien à celui d'origine ou à celui «de tolérance», de juger la monnaie légale à la circulation et, si tel n'était pas le cas, de déterminer en grains additionnels la valeur à déduire de la monnaie. Le poids monétaire dont il est ici question, carré, contrôlait un florin de Hongrie (cat. 17)[19].
Signalons encore, parmi les monnaies découvertes dans d'autres couches du site, un fort de Charles I, duc de Savoie (cat. 18), une obole du baron Louis II de Vaud (cat. 19), une émission fribourgeoise du XIXe siècle (cat. 20) et une frappe indéterminée (cat. 21).

Catalogue

Couche d'incendie

1 Duché de Milan, Giovanni Maria Visconti
Milan, bissolo, 1402-1412
A/ [+IOHANNES]×MARIA
Serpent couronné
R/ [DUX MEDIOLANI]I×3C
Croix liliacée
Crippa 1986, 106, 9; CNI V, 111, 75-83
SAEF Inv. n° 7100: BI; 0,520 g; 13,7/12,7 mm; 080°.
Inv. fouille: MU-ST 94/KG11/023b

2 Duché de Milan, Gian Carlo et Estore Visconti
Milan, bissolo, 1412
A/ [+IOHANNE]S×KAROL[VS]
Serpent couronné
R/ [hEST[O[R]VIC[ECOMES]
Croix liliacée
Crippa 1986, 114, 3; CNI V, 116-118, 20-33
SAEF Inv. n° 7027: BI; 0,368 g; 14/12,9 mm; 360°.
Inv. fouille: MU-ST 94/KG11/023a

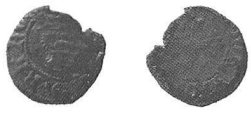

3 Comté de Savoie, Amédée VII
Atelier indéterminé, bianchetto, 1383-1391
A/ +COM[ES] S[ABAVD]IE
Nœud savoyard
R/ +[IN ITALI]A:MARChIO
Croix recroisetée dans un cercle de stries
Sim. I, 1, 94, 9

SAEF Inv. n° 7038: Bl; 0,928 g; 16,6/16,1 mm; 020°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/164

4 Comté de Savoie, Amédée VII?
Atelier indéterminé, bianchetto, 1383-1391
A/ +C[OMES]SAB[AV]D[IE]
Nœud savoyard
R/ [+IN ITALIA MARChIO]
Fruste
Sim. I, 1, 94, 9?
SAEF Inv. n° 7026: Bl; 0,345 g; 14,6/13,1 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 94/KG11/022

5 Comté de Savoie, Amédée VIII, régence
Atelier indéterminé, quart-de-gros, 1391-1398
A/ +C[OMES SABAVDIE]
Fert en gothiques minuscules entre quatre lignes parallèles
R/ [+IN] ITALIA[MA]RChIO
Croix formée de quatre nœuds
Sim. I, 1, 110, 2
SAEF Inv. n° 7040: Bl; 0,924 g; 18,7/17 mm; 200°.
Inv. fouille: 95/171: pos. 4

6 Comté de Savoie, Amédée VIII
Atelier indéterminé, quart-de-gros, 1398-1416
A/ [AMED COM S]AB[AV]DI[E]
Fert en gothiques minuscules dans un double quadrilobe
R/ [IN ITALIA MARChIO]
Croix
Sim. I, 1, 116, 13
SAEF Inv. n° 7032: Bl; 1,463 g; 20/19,7 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/046

7 Comté de Savoie, Amédée VII ou VIII
Atelier indéterminé, bianchetto, 1383-1416
A/ [...S]ABA[VDIE]; Fruste
R/ [IN ITALIA MARChIO]; Fruste
Sim. I, 1, -
SAEF Inv. n° 7030: Bl; 0,635 g; 16,5/14,9 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 94/KG11/065

8 Evêché de Lausanne, Guy de Prangins
Lausanne, demi-gros, 1375-1394
A/ GVIDO:EN - SLAVSAN
Evêque assis de face bénissant de la main droite et tenant de la gauche une crosse; à ses pieds, un écusson à l'aigle
R/ (Aigle) SIT:NOMEDNI:RNDICTV:
Croix pattée dans un double quadrilobe; aux angles interne et externe, une fleur respectivement à trois et à cinq pétales
Dolivo 1961, 30a
SAEF Inv. n° 7102: AR; 1,850 g; 21,9/20,6 mm; 260°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/254

9 Evêché de Lausanne, Guillaume de Monthonay
Lausanne, denier, s. o. 1396
A/ +S[EDE]S LAVSANE
Temple à cinq colonnes sur trois annelets, surmonté d'une boule placée dans le cercle linéaire interne; cercle linéaire externe
R/ +C[IVIT]AS L[AV]S[A]NE
Croix pattée cantonnée au 1er d'un fer à flèche et au 4e d'un annelet dans un cercle de grènetis interne; grènetis externe
Dolivo 1961, 34b
SAEF Inv. n° 7033: AR; 0,624 g; 16,8/15,6 mm; 130°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/047

10 Evêché de Lausanne, Guillaume de Monthonay
Lausanne, denier, après 1396
A/ [+SEDES LAVSANE]?
Temple à cinq colonnes sur trois annelets dans le cercle de grènetis interne; grènetis externe?

R/ +CIVIT[AS] LO[SIN]I
Croix pattée cantonnée au 1er d'un fer à flèche et au 4e d'un annelet dans un cercle de grènetis interne; grènetis externe
Dolivo 1961, 38
SAEF Inv. n° 7037: AR; 0,576 g; 17,3/16,8 mm; 240°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/163

11 Baronnie de Vaud, Louis I
Nyon?, denier, 1286-1302
A/ +LVDOVICVS:(fleur)
Croix cantonnée au 1er d'un besant et au 4e d'un croissant
R/ [+DE SABAVDIA]
Fruste
Sim. I, 3, 335, 3/1
SAEF Inv. n° 7028: BI; 0,689 g; 17,3/17,1 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 94/KG11/025

12 Evêché de Bâle, Johann II Senn von Münsingen
Bâle, angster, 1335-1365
A/ Tête de l'évêque à gauche coiffé d'une mitre à deux pointes, accostées chacune d'une rangée de trois perles; de chaque côté dans le champ B – A
Wielandt 1971, 84, 115
SAEF Inv. n° 7031: AR; 0,315 g; 18,7/15,2 mm; 0°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/045

13-16 Autorités Indéterminées
Ateliers et modules indéterminés
SAEF Inv. n° 7036: BI; 0,125 g; 14,1/9,7 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/161
SAEF Inv. n° 7039: BI; 0,916 g; 16,5/14,5 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/165
SAEF Inv. n° 7101: BI; 0,521 g; 18,2/10,7 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/122
SAEF Inv. n° 7103: BI; 0,674 g; 18,1/14,8 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/255

Autres trouvailles monétaires

17 Balancier indéterminé
Atelier indéterminé, poids d'un ducat de Hongrie, Louis Ier d'Anjou, roi de Pologne et de Hongrie (dès 1370)
A/ -; saint Ladislas debout en habit impérial, couronné et tenant un globe crucigère dans sa main droite et une hache dans la gauche, accosté de la lettre X
R/ Fruste
SAEF Inv. n° 7025: AE; 3,458 g; 14/14 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 94/KG11/015

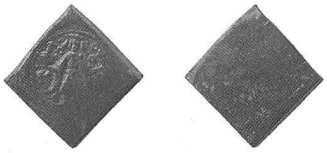

18 Duché de Savoie, Charles I
Chambéry?, fort, 1482-1490
A/ +KA[ROLVS DVX] SABAVD P[ ] C?
Ecu cantonné de quatre annelets
R/ [ ]; Grand K dans le champ
Sim. I, 1, 200, 22
SAEF Inv. n° 7035: BI; 0,466 g; 18,5/15,1 mm; 320°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/160

19 Baronnie de Vaud, Louis II
Nyon ou Pierrechâtel, obole, 1302-1350
A/ +LVDOVICVIS
Croix pattée cantonnée au 2e d'un motif tricèle et au 3e d'un globule
R/ +DE SABAVDIE
Temple sur une ligne ondulée
Sim. I, 3, 343, 13
SAEF Inv. n° 7041: BI; 0,357 g; 13,1/12,4 mm; 020°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/178

20 Fribourg, ville
Atelier de Fribourg, 2½ Rappen, 1846
A/ CANTON DE FRIBOURG
Les armes cantonales posées sur deux branches de laurier et surmontées d'une croix fédérale
R/ 2 ½ / RAP. / 1846
Dans une couronne de chêne

MCV 232, 88
SAEF Inv. n° 7034: Bl; 1,191 g; 18,2/18 mm; 180°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/155

21 Autorité indéterminée
Atelier indéterminé
SAEF Inv. n° 7029: Bl; 0,314 g; 14,5/10,6 mm; 999°.
Inv. fouille: MU-ST 94/KG11/028

En bref: l'avant et l'après 1416

Les fouilles réalisées en ville de Morat qui ont amené la découverte de monnaies en ont livré un total de quarante-trois. Un peu plus de 53% sont datées d'avant l'incendie de 1416, les 47% restants s'échelonnent entre le XVe et le XXe siècle.

Avant l'incendie

Vingt et une monnaies proviennent de couches antérieures à l'incendie de 1416: quatre indéterminées et dix-sept issues de huit ateliers différents. Parmi ces dix-sept frappes, neuf émanent de cinq ateliers sis sur le territoire de la Suisse actuelle et relativement proches de Morat – Bâle, Laufenbourg, Berne, Lausanne, Nyon; les huit monnaies restantes sont des émissions étrangères de Randerode, de Milan et avant tout de la Savoie, dont l'atelier émetteur demeure indéterminé. On observe ainsi que Morat constitue un domaine où circulent et se mêlent des espèces diverses. En effet, on y retrouve des émissions de deux espaces monétaires distincts, l'un constitué par les frappes «alémaniques» (Bâle, Laufenbourg, Berne), l'autre par celles du duché de Milan, de la Savoie et des seigneuries sous influence de ce comté (évêché de Lausanne, baronnie de Vaud). De plus, on constate qu'à Morat, au XIVe siècle et jusqu'au tout début du XVe, ce sont avant tout les émissions de la Savoie qui prévalent. Cette proportion majoritaire de frappes savoyardes et, plus largement, du domaine savoyard confirme l'emprise grandissante du comté dans la châtellenie de Morat.

En ce qui concerne le type d'espèces en circulation, on ne dénombre, hormis deux demi-gros et un quart-de-gros, que des petites dénominations égales au denier – *bianchetto* ou *bissolo* –, ou à l'obole; pour près d'un siècle et demi, on a pu inventorier l'équivalent d'environ 24 deniers.

L'histoire des maisons concernées semble remonter au XIIIe siècle (Hauptgasse 24 et Rathausgasse 3), voire au XIIe siècle pour la plus ancienne (Kreuzgasse 11). Chronologiquement, les monnaies répertoriées se répartissent dans un intervalle d'environ 150 ans, soit de 1275 à 1416. La première période, le dernier quart du XIIIe siècle, compte deux deniers, le premier de la ville impériale de Berne, le second de la baronnie de Vaud. Les monnaies inventoriées pour la période suivante, soit les trois premiers quarts du XIVe siècle, se montent à quatre, dont deux du comté du Laufenbourg, une de l'évêché de Bâle et la quatrième de la baronnie de Vaud. Enfin, la dernière période, d'une durée d'un peu moins de cinquante ans, comprise entre 1370 et 1416, a généré, avec onze monnaies, presque le double de trouvailles que les cent années précédentes, trouvailles qui se répartissent exclusivement entre le duché de Milan, l'évêché de Lausanne et le comté de Savoie. L'augmentation du nombre de monnaies en circulation durant ce laps de temps parle également en faveur d'un renforcement de la position des comtes dans la ville lacoise.

Après l'incendie

Les trouvailles effectuées dans des couches post-incendie se répartissent plus ou moins régulièrement entre le XVe et le milieu du XXe siècle. Le point fort des découvertes monétaires du XVe siècle est indéniablement constitué par les plapparts bernois mêlés aux résidus de la bourse. En effet, malgré l'extrême fragmentation du cuir, l'intérêt majeur de cette trouvaille réside essentiellement dans le fait qu'il est très rare de découvrir une bourse contenant des monnaies. De plus, bien qu'au nombre de trois seulement, les plapparts offrent une variété intéressante de ces émissions entre 1421 et 1435. Le XVIIe siècle est marqué par la découverte presque insolite de deux monnaies, puisque nous ne pouvons les rattacher à l'histoire du bâtiment.

Enfin, la plupart des monnaies tardives (fin du XVIIIe-début du XXe siècle) témoignent d'un moment spécifique d'une activité économique moratoise, celle de la forge sise à la Rathausgasse 9.

Un objet énigmatique à la Kreuzgasse 11

Parmi les trouvailles remarquables de la Kreuzgasse 11 se trouve un objet en bronze[20], découvert dans les décombres de l'incendie de 1416 (fig. 11). Presque circulaire, il est constitué de deux minces tôles de bronze imprimées séparément et maintenues l'une à l'autre par une bande de 5 à 6 mm de largeur, du même métal, repliée sur les tôles ou soudée à elles; de chaque côté de cette bandelette ont été fixés des anneaux aplatis au travers desquels pouvaient passer les lacs de suspension qui, comme dans le cas des sceaux, ont pu être en cuir, en soie, en parchemin ou en chanvre. Un troisième anneau, aujourd'hui cassé, devait se trouver sur la partie supérieure de l'objet, là où les deux extrémités de la bandelette se rejoignent. Rien n'exclut qu'à l'origine cet objet ait renfermé quelque chose qui a aujourd'hui totalement disparu.

A l'avers se dresse l'agneau pascal avec, à l'exergue, la mention du pape Jean XXII (IOh PP XXII). La scène hagiographique du revers présente la crucifixion du Christ et, de part et d'autre de la croix, la Vierge Marie et saint Jean.

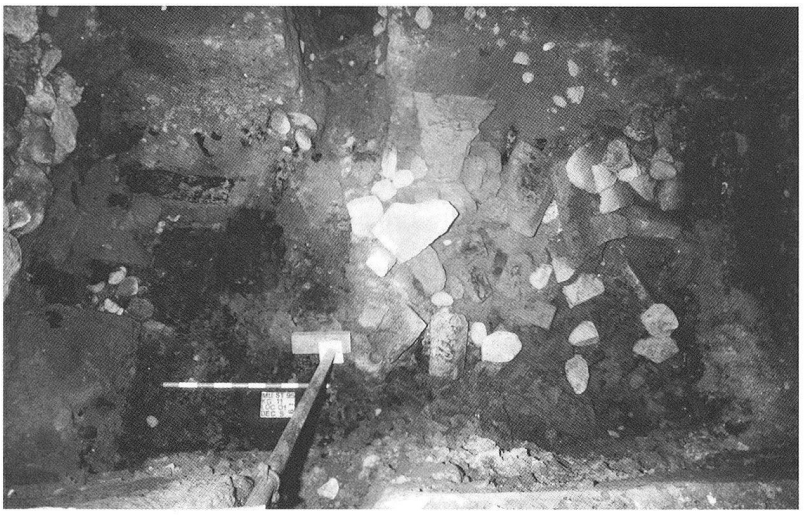

Fig. / *Abb.* 11
Kreuzgasse 11. Contexte de découverte de l'objet
Kreuzgasse 11. Fundkontext des Medaillons

Jean XXII, pape
Avignon, 1316-1334
A/ AGNE DEI MISERE[R]E MEI QVI CRIMIN[A..]
Agneau pascal marchant à gauche, la patte avant droite relevée et la tête tournée à droite devant un gonfanon surmonté d'une croix latine; devant les pattes, I; à l'exergue: IOh PP XXII // rosette à cinq
pétales; le tout dans un hexalobe cantonné aux angles extérieurs d'une rosette à cinq pétales
R/ IhESVC – XPITVS
Le Christ en croix; à gauche, la Vierge Marie et à droite, saint Jean
SAEF Inv. nº 8110: AE; 7,415 g; 40,9/38,7 mm; 360°.
Inv. fouille: MU-ST 95/KG11/44

Iconographie

Symbole chrétien par excellence – la formule prononcée par Jean Baptiste désigne le Christ comme Agneau de Dieu[21] –, l'agneau en tant que thème iconographique (fig. 12) apparaît sur des monnaies pour la première fois au début du XIe siècle, au revers de frappes anglaises. Il y est représenté nimbé à droite, avec une croix simple. Plus tard, pour mieux s'adapter à la forme de la monnaie, l'agneau retournera sa tête vers la croix qui, de croix simple, se verra ornée d'un gonfanon. Ces monnaies – hormis bien sûr les anépigraphes – arborent des légendes d'abord monétaires, puis religieuses.

La représentation de l'Agnus Dei sur des monnaies, des sceaux ou des objets liturgiques connut un véritable engouement en des régions et à des périodes très variées. La raison ou plutôt les raisons en sont multiples et diverses; le choix de ce thème peut en effet refléter une dévotion envers Jésus et/ou saint Jean, l'intention de se placer sous la protection de l'Agneau de Dieu, ou encore une simple volonté de propagande politique ou religieuse[22].

Selon certains, le type monétaire qui figure sur l'objet de la Kreuzgasse apparut pour la première fois à l'avers d'un agnel d'or frappé par Philippe IV le Bel (1285-1314)[23]. Il s'avère toutefois que l'on trouve déjà, quelques décennies auparavant, le même agneau sur un besant d'or daté de la seconde partie du règne de Louis IX (1245/1250-1270)[24]. Ce sujet iconographique est l'un des plus représentés dans le répertoire emblématique du Moyen Age, tant sur des sceaux ecclésiastiques que sur des sceaux urbains: on le retrouve, pour ne citer que quelques exemples,

sur les sceaux de Béziers, Toulouse ou Narbonne dès le second quart du XIIIe siècle. Il a subsisté, entre autres, dans les blasons des villes de Toulouse ou d'Auch[25]. L'agneau apparaît également comme symbole sur les armes de certaines corporations; ainsi à Rouen ou Carcassonne (celle des drapiers) ou à Grasse (celle des tanneurs)[26]. Quant à la crucifixion figurée à l'avers, elle fait partie des thèmes majeurs de l'iconographie chrétienne.

Interprétation

Dans la liste du matériel inventorié à la fouille, l'objet est répertorié, sous la rubrique «description», en tant que «boîte reliquaire». La première fois que nous l'avons eu en main, nous avons toutefois instinctivement pensé à un sceau. Après réflexion, le contexte de découverte – une couche où se mêlaient décombres d'incendie et matériel lié entre autres à l'artisanat du tissage – nous a poussée à examiner les catalogues concernant la vie quotidienne. En dernier lieu, l'iconographie et les légendes à caractère religieux nous ont engagée à axer nos recherches dans le domaine ecclésiastique, voire liturgique. Nos multiples investigations étant restées infructueuses et ne sachant toujours pas de quoi il s'agissait exactement, nous avons soumis notre problème à divers spécialistes. Parmi toutes les personnes que nous avons contactées, certaines n'ont pas jugé utile ou bienséant de nous répondre, ce que nous regrettons. En revanche, celles qui nous ont répondu l'ont fait avec enthousiasme et ont chacune apporté leur contribution à l'identification de ce mystérieux objet[27]. Nous allons ainsi nous concentrer sur les diverses hypothèses à disposition.

Un sceau?

Un sceau est une empreinte sur une matière malléable (argile, cire ou métal) obtenue par pression d'une matrice sur laquelle sont gravés en creux des caractères et/ou des images. Fixé sur un acte, il sert à le valider et à l'authentifier[28]. Un sceau peut présenter des formes et des dimensions variées; le sceau rond relève généralement du domaine laïc et le sceau «en navette» est habituellement réservé aux ecclésiastiques. Lorsqu'il est réalisé en métal (plomb, parfois argent ou or), il est alors qualifié de «bulle», une dénomination largement utilisée par l'administration pontificale qui a contribué à répandre son usage. La vie religieuse du paroissien étant gérée par le droit de l'Eglise, on s'adressait ainsi fréquemment et pour moult motifs au pape ou à son administration, qui s'exprimaient par des actes écrits en latin et authentifiés par un sceau[29].

Fig. / *Abb.* 12
Kreuzgasse 11. Avers représentant l'Agnus Dei (2:1)
Kreuzgasse 11. Avers der Kapsel mit Darstellung des Agnus Dei (2:1)

Bien que notre objet soit rond, le caractère religieux de ses légendes nous inciterait à l'assimiler à un sceau ecclésiastique, lié à un acte de fondation ou à un acte particulier ayant trait à l'histoire d'une église de Morat ou des alentours. Les trois annelets de suspension le définiraient clairement comme un sceau pendant. Toutefois, même si la facture de notre objet n'est certes pas sans rappeler celle des bulles d'or qui, en raison de la valeur de ce métal, n'étaient pas frappées sur un flan plein, mais étaient constituées de deux tôles de métal reliées l'une à l'autre par une bandelette tout comme notre objet, l'identification de ce dernier comme sceau ne nous convainc pas. Il nous semble en effet peu probable que l'on se soit donné la peine de confectionner en bronze un sceau aussi ouvragé que s'il s'était agi d'une bulle en or. Aussi, faute de parallèles connus et répertoriés dans les corpus consultés, nous ne retiendrons pas cette interprétation qui avait été proposée par les archéologues lors de la découverte[30] . Enfin et pour ultime argument, se-

Jean XXII et les Capétiens

En 1316, Philippe de Poitiers[31], deuxième fils du roi Philippe IV le Bel, fait élire à la papauté sous le nom de Jean XXII un ancien évêque d'Avignon, Jacques Duèse. Successeur de Clément V, il est le deuxième pape d'une série de sept – après lui viendront Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI – à siéger en Avignon où il transfère définitivement la cour papale. Jean XXII règnera jusqu'en 1334, année de son décès.

Deux ans avant l'élection de Jean XXII, la mort de Clément V avait fortement frappé les esprits. Survenue le 20 avril 1314 et associée à celles de Guillaume de Nogaret le 27 avril de la même année puis du roi de fer le 29 novembre 1314 également, elle a peut-être contribué à susciter la légende selon laquelle Jacques de Molay, Grand-Maître des Templiers, aurait proféré cette malédiction alors qu'il brûlait sur le bûcher le 18 mars 1314: «Pape Clément!... Chevalier Guillaume!... Roi Philippe!... Avant un an, je vous cite à paraître au tribunal de Dieu pour y recevoir votre juste jugement! Maudits! Maudits! Vous serez tous maudits jusqu'à la treizième génération de vos races». Effectivement, la mort de ses trois bourreaux, qui furent également responsables de la disparition de l'ordre des Templiers – Clément V en causa la dissolution, Guillaume de Nogaret instruisit le procès et Philippe le Bel chapeauta toute l'opération –, intervint moins d'un an après la sienne. De là naquit le surnom de «Rois maudits» donné aux descendants de Philippe IV encore vivants en 1314, qui sembleront bel et bien poursuivis par la malédiction puisque moins de quinze ans plus tard, la dynastie capétienne sera totalement anéantie. Le premier des fils de Philippe le Bel à monter sur le trône, Louis X le Hutin, mourra en 1316 à l'âge de 26 ans, le deuxième, Philippe V le Long, en 1322 à l'âge de 29 ans, et le dernier, Charles IV le Bel, en 1328 à l'âge de 33 ans. Tous les descendants mâles directs de ces derniers étant décédés en bas âge, ne restait alors que la fille de Philippe IV et épouse d'Edouard II d'Angleterre, Isabelle de France qui, en vertu de la loi salique, ne pouvait en aucun cas prétendre au trône. Le destin des Capétiens était désormais scellé.

lon Michel Pastoureau, les bulles d'argent ou de bronze répertoriées dans certains inventaires ne sont en fait que des surmoulages d'époque moderne[32].

Un objet du quotidien?

Que penser de l'hypothèse d'un objet de la vie quotidienne? Saugrenu, cet objet ne l'est pourtant pas dans le contexte des autres trouvailles de cette cave. En effet, il faut rappeler que la vocation artisanale de la Kreuzgasse, et plus précisément son affectation à l'activité de tissage, est attestée depuis les origines de la maison à la fin du XIIe siècle déjà, puisque des traces de piquets et une fosse auxquelles s'ajoute, dans la même phase d'occupation, une brosse à carder, suggèrent l'existence à cet endroit d'un métier à tisser. La découverte de vestiges d'un pédalier de métier à tisser (voir fig. 8), dans une couche postérieure au deuxième quart du XIVe siècle, le confirme. Parmi les découvertes de la cave, au milieu de restes de pelotes de fil et de tissu, tout évoque ici l'activité de tissage, y compris notre petit objet arborant un agneau... L'animal n'est-il pas, comme nous l'avons exposé plus haut, le symbole de la corporation des drapiers? Coïncidence ou véritable raison? Toujours est-il que cet objet n'était certainement pas destiné au scellage de draps, car il devrait alors être en plomb et non en bronze, ainsi que nous le prouvent les exemplaires publiés dans les ouvrages que nous avons pu consulter[33]. Pourrait-il dès lors renvoyer à une sorte d'emblème de cette corporation, que l'on aurait porté suspendu à une chaînette? Dans ce cas, que dire de l'iconographie du revers et comment interpréter la mention du pape Jean XXII? Trop de questions sans réponses. A nouveau, à défaut de parallèles connus, l'hypothèse ne nous séduit guère.

Un objet ecclésiastique ou de dévotion?

Il faut donc peut-être s'orienter vers les objets ecclésiastiques. Parmi toutes les suggestions qui nous ont été proposées, quelques-unes ont suscité un réel intérêt. La première nous présente l'objet comme une pyxide, c'est-à-dire une petite boîte ouvragée, souvent ronde et en métal, qui pouvait se suspendre autour du cou et dans laquelle on plaçait l'hostie consacrée que l'on allait porter à un malade. Mais si tel est le cas, comment expliquer qu'aucun système d'ouverture/fermeture n'ait été conçu (fig. 13)? Faut-il y voir une pyxide à usage unique, qui, une fois ouverte, n'était plus réutilisable?

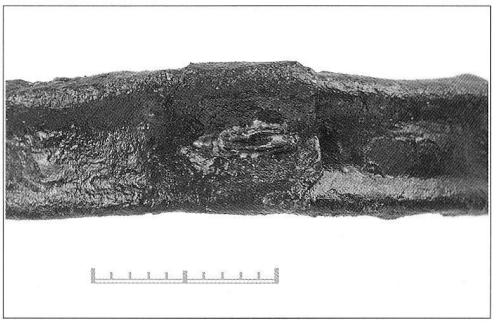

Fig. / *Abb.* 13
Kreuzgasse 11. Détail de la tranche au point de fermeture
Kreuzgasse 11. Detailansicht von der Seite der Kapsel mit Verschluss

a

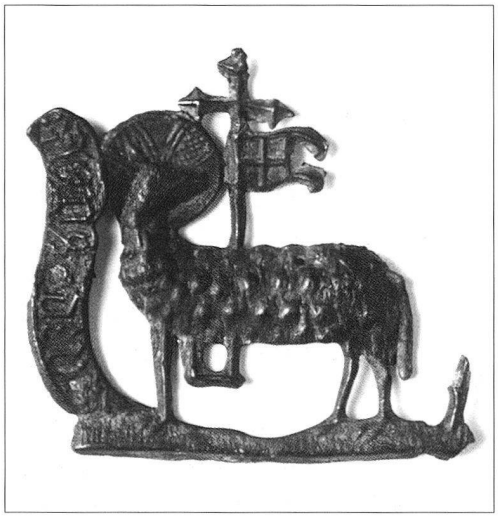

b

Fig. / *Abb.* 14
Enseignes de pèlerinages:
a) tête de pèlerin avec enseignes fixées sur son chapeau (tiré de Berthelot *et al.* 2002, 247); b) enseigne au type de l'Agnus Dei (tiré de Berthelot *et al.* 2002, 256)
Pilgerabzeichen: a) Kopf eines Pilgers mit den am Hut befestigten Pilgerabzeichen (aus Berthelot et al. *2002, 247); b) Pilgerabzeichen vom Typ Agnus Dei (aus ebd. 256)*

La proposition suivante y voit une sorte d'enseigne de pèlerinage, ramenée du sud de la France soit par un pèlerin soit par un voyageur, moratois ou de passage à Morat. Connues au travers de peintures religieuses – flamandes et germaniques – et par les exemplaires recueillis dans de nombreuses rivières d'Europe[34], les enseignes, moulées le plus fréquemment dans un alliage de plomb et d'étain, et figurant un saint vénéré, étaient vendues par les sanctuaires sous contrôle de l'Eglise. Souvenirs de pèlerinage (fig. 14), elles étaient le plus souvent portées, telle une broche, fixées par un fermoir ou cousues sur un chapeau ou une cape[35]. Il est toutefois peu probable que notre objet corresponde à ce type d'applique; en effet, il est en bronze et non en alliage plomb/étain comme la plupart des enseignes de pèlerinage, et de plus, il est frappé et non moulé; de surcroît et contrairement aux enseignes, il est ouvragé à l'avers comme au revers, et a par conséquent été conçu pour être visible sur les deux faces.

Enfin, la dernière interprétation suggérée et digne d'attention définit cet objet comme un médaillon de dévotion, plus spécifiquement une custode pour un Agnus Dei[36].
L'Agnus Dei[37] est un médaillon de cire blanche – par extension, une boîte métallique contenant ce médaillon –, arborant d'un côté l'agneau pascal portant étendard, de l'autre un sujet religieux varié. *«Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi»* ou *«Agnus Dei miserere mei qui crimina tollit»*, telle est la légende généralement libellée circulairement de droite à gauche à l'avers, alors que le nom du pape régnant apparaît à l'exergue de l'avers, ou alors au revers. L'Agnus Dei de cire peut être conservé soit dans un médaillon ou une capsule métallique muni(e) d'anneaux pour être porté, soit dans un ostensoir afin d'être exposé. Objet de dévotion, il est considéré comme un sacramental dans la liturgie romaine. A partir du XVe siècle pour certains, du XVIe pour d'autres[38], c'est le pape lui-même qui bénit les moules en les plongeant dans l'eau mélangée de baume et de saint chrême[39], alors qu'au XIVe, c'est l'un de ses représentants qui s'en chargeait. Par ailleurs, la fabrication d'Agnus Dei se fait annuellement jusqu'au XVe siècle, puis, par la suite, uniquement les première et septième années du pontificat[40]. Quant à la cire utilisée, elle provient du cierge pascal des basiliques romaines ou encore des cierges offerts au pape pour la Chandeleur[41].

Dernier problème: si l'objet de Morat est bien une custode à Agnus Dei, qu'est-il advenu du médaillon de cire que l'on aurait dû retrouver à l'intérieur, puisque, comme nous l'avons signalé, il est aujourd'hui totalement vide? Une fois n'est pas coutume, la réponse est des plus simples! Retrouvé dans une couche d'incendie, ce médaillon a été exposé à forte chaleur. Or, lorsque l'on sait que pour faire disparaître de la cire, il suffit de la chauffer quelques minutes, ne serait-ce que sous l'eau bouillante, on peut aisément concevoir qu'un médaillon de cire enchâssé dans un contenant métallique soumis à une température pouvant atteindre 600, voire 1200°C, fonde et se désintègre totalement[42].

De toutes nos hypothèses, celle d'un Agnus Dei ou, plus spécifiquement, d'une custode pour Agnus Dei, nous semble la plus plausible.
Un objet de ce type, daté aux alentours de 1500 et provenant de la basilique Notre-Dame de Fribourg[43] (fig. 15), nous conforte d'ailleurs dans cette interprétation. Mesurant 42 mm de diamètre, il faisait partie d'un chapelet. Bien que beaucoup plus tardif que celui de Morat, il est de facture semblable et l'iconographie de l'avers arbore également un agneau marchant à droite, tête tournée à gauche, devant le gonfanon. Seules divergent l'iconographie du revers, toutefois aussi consacrée à une représentation du Christ – la Sainte Face –, et la composition métallique, puisque l'Agnus Dei de Notre-Dame est en argent.

Fig. / *Abb.* 15
Agnus Dei de l'église Notre-Dame de Fribourg (1:1)
Agnus Dei der Liebfrauenkirche Freiburg (1:1)

Malgré tout, afin de pouvoir définitivement clore cette recherche qui nous titille depuis la découverte, nous gardons espoir de trouver LE parallèle probant et contemporain qui confirmera de façon indiscutable l'identification proposée.

Eurêka

Le hasard – «qui sait toujours trouver ceux qui savent s'en servir»[44] (!!!) – a voulu que juste avant la parution de cette contribution, nous «tombions sur» la référence d'un article au titre des plus évocateurs: «Un Agnus Dei di Giovanni XXII e alcuni oggetti di uso personale ed ornamento»[45]. Découvert dans les fouilles d'un village fortifié à Campiglia (Toscane, I), un Agnus Dei, très endommagé (voir fig. ci-dessous), présente un médaillon apparemment en tous points semblable au nôtre quant à l'iconographie et aux légendes de l'avers. On note néanmoins une différence de légende au revers: IhESVC – XPITVS sur l'exemplaire de Morat, MISERE – RE MEI sur celui de Campiglia.
Eurêka, le parallèle tant attendu est enfin déniché!

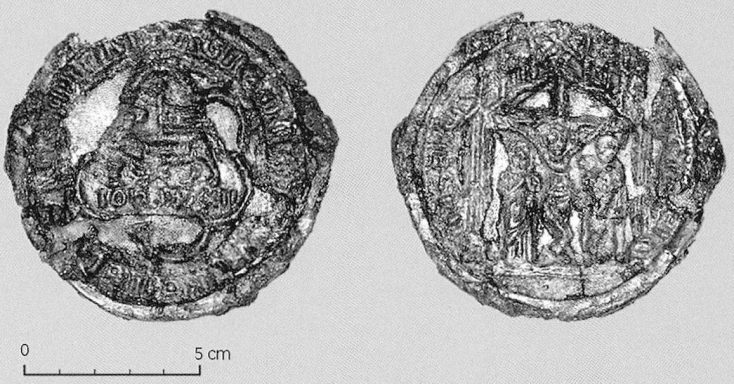

Le médaillon de Morat tout comme celui de Campiglia fait partie des plus anciens exemplaires connus d'Agnus Dei[46]. Riccardo Belcari[47] signale trois autres Agnus Dei connus attribués à Jean XXII, mais il s'agit en fait de reliquaires à Agnus Dei. Le premier se trouve au Musée de Cluny à Paris et les deux autres sont répertoriés en Belgique, dans la province du Limbourg, l'un dans l'église paroissiale de Maeseyk, le second dans la collégiale de Tongres.
R. Belcari nous apprend aussi que ces médaillons de cire insérés dans une custode métallique étaient souvent portés autour du cou, accrochés à la ceinture ou suspendus dans la maison. L'Homme médiéval leur prêtait des vertus apotropaïques et les investissait de pouvoirs tels que la protection de personnes – petits enfants, femmes enceintes ou parturientes – et de bâtiments. Déposé dans une cavité d'un édifice religieux ou d'une maison civile, l'Agnus Dei était censé prémunir des inondations, des orages ou ...des incendies[48]. Ironie du sort, celui de la Kreuzgasse à Morat n'a rien empêché.
Considéré comme un sacramental et de surcroît empreint de vertus protectrices, un tel objet n'a pas une durée de vie éphémère. Il est transmis de génération en génération, et l'on ne s'en défait pas sans raison majeure. Pourtant, on s'est bel et bien débarrassé de l'Agnus Dei de Campiglia! Certainement entre 1328 et 1330. Quelle en fut la raison? Il est très probable que lorsque l'on habite un petit bourg qui a soutenu l'élection de l'antipape Nicolas V, il devient difficile de conserver un médaillon au nom du pape d'Avignon Jean XXII, d'abord accusé d'hérésie, puis excommunié par l'antipape siégeant à Rome.
Quant à l'Agnus Dei de Morat, il n'a pas été jeté. Il a probablement passé d'une génération à l'autre. Comment dès lors expliquer sa découverte dans la cave? Etait-il accroché dans une pièce et s'est-il retrouvé dans les décombres des étages effondrés? Se trouvait-il déjà dans le sous-sol, déposé dans une cavité, pour protéger le bâtiment? L'endroit de sa découverte n'apporte aucun élément de réponse, mais toujours est-il que l'incendie de 1416 a scellé dans le sous-sol de la Kreuzgasse 11 un objet particulier qu'il est rarement donné d'exhumer en fouille.
Aussi cette recherche trouve-t-elle enfin son épilogue et l'objet énigmatique du début de nos investigations sa véritable identité: l'Agnus Dei d'un pieux Moratois.

Un trésor monétaire à la Hauptgasse 27

La ville de Morat a encore plus d'une monnaie dans son sac! En effet, le patrimoine numismatique de la ville compte, en plus des monnaies de fouille, un trésor monétaire[49] qui a été découvert en 1960, au n° 27 de la Hauptgasse (voir fig. 3)[50]. M. Sigwart Joggi, alors propriétaire de ce bâtiment en transformation, en légua onze pièces au Musée de Morat. Le nombre exact des frappes qui le composaient nous est inconnu, mais en prêtant foi aux dires de M. Joggi – quelques pièces avaient été «prélevées» par les ouvriers travaillant sur le chantier –, nous pouvons estimer que ce trésor comptait à l'origine une vingtaine de pièces. Si la destinée de la plupart des monnaies manquantes nous échappe, il a été porté à notre connaissance l'existence, dans une collection privée, de trois exemplaires[51] que nous avons pu déterminer et faire photographier. Ce sont donc quatorze monnaies d'or qui composent le corpus actuel du trésor de 1960.

Or, il se trouve qu'en 1828, Johann Engelhard rapportait la découverte, en 1717, de deux cent vingt monnaies diverses dans la voûte de la cave d'un certain Jakob Herrenschwand, qui était justement le propriétaire du n° 27 de la Hauptgasse[52]. Ce sont malheureusement les seules informations que nous ayons sur ce deuxième trésor dont nous ne connaissons ni le contexte de découverte, ni la datation, ni la composition, ni, *a fortiori*, la destinée.

Le fait que la même cave ait livré deux trésors, qui plus est tous deux composés de monnaies en or (fig. 16)[53], suggère que les deux cent vingt monnaies évoquées dans la découverte de 1717 et la vingtaine de pièces de 1960 font partie d'un seul et même trésor qui aura été, pour une raison mystérieuse, divisé en deux parties inégales avant d'être enfoui dans deux anfractuosités distinctes de la cave.

Fig. / *Abb.* 16
Extrait des Murtenabschiede concernant la trouvaille de 1717
Vermerk in den Murtenabschieden zum Fund von 1717

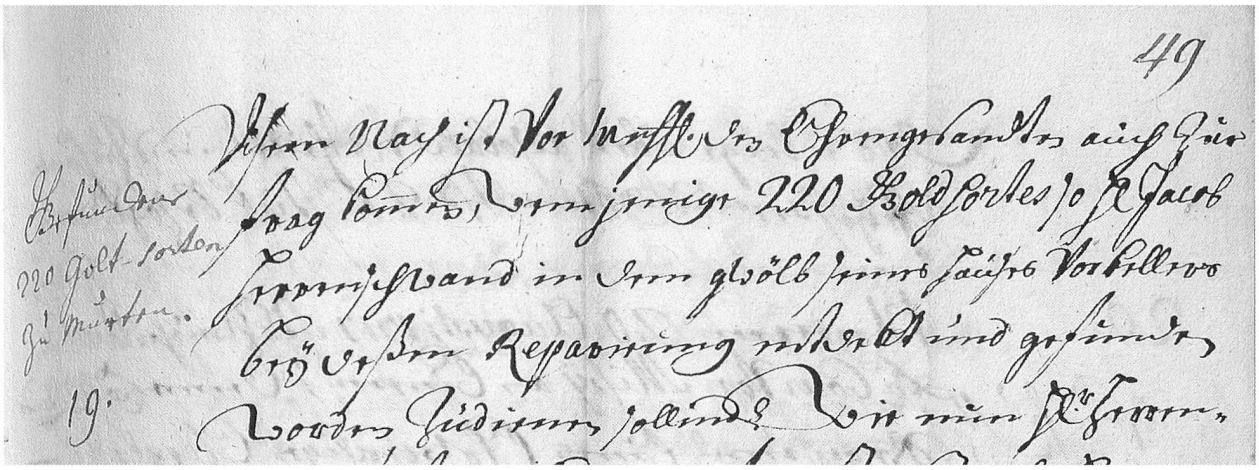

Gefundene 220 Golt-sorten zu Murten

Disern nach ist vor MnHn. [Meinen Herren] Ehrengesandten auch zur Frag kommen, wem jenige 220 Goldsortes so H. Jacob Herrenschwand in dem Gwölb seines Hauses Vorkellers beÿ deßen Reparirung entdekt und gefunden worden, zudienen sollind? ...

Bien des inconnues caractérisent ce trésor de la Hauptgasse: le nombre exact de monnaies que comptait ce dépôt, leur provenance ainsi que la composition métallique de l'ensemble et la datation.

Les quatorze monnaies en notre possession, toutes en or, regroupent treize florins et un salut, issus de dix ateliers différents. En ce qui concerne le salut parisien, il n'est pas, à pro-

prement parler, étonnant de retrouver ce type de numéraire dans un trésor découvert sur notre territoire, sa zone de circulation naturelle s'étendant jusqu'au duché de Bourgogne. Quant aux treize florins, ils proviennent d'ateliers impériaux ou rhénans; leur représentation plus que majoritaire dans notre trésor atteste que le marché de Morat était fréquenté par de nombreux marchands étrangers, et que l'on pouvait y acheter, à côté des produits locaux d'usage courant, des marchandises de luxe importées par ces négociants. La présence de bon nombre de changeurs et de banquiers, qui convertissaient les nombreuses espèces étrangères en circulation, confirme l'importance réelle que devaient revêtir les foires moratoises.

Au vu de l'endroit de sa découverte dans le sous-sol du bâtiment, il est évident que le trésor a été enfoui et non perdu. De sa constitution à son enfouissement, tout trésor a un destin spécifique, qu'il nous est rarement donné de connaître. Celui de Morat peut avoir appartenu à l'ancien propriétaire de la Hauptgasse, à une personne de passage ayant ou non un lien avec lui, ou encore à quelqu'un qui avait toute confiance en ce propriétaire pour lui remettre une si grande somme d'argent, à moins que, dans l'urgence, il n'ait eu d'autre choix que de le dissimuler ou de le faire cacher dans cette cave.
Les raisons de l'enfouissement peuvent être de plusieurs natures. Durant la première moitié du XVe siècle, un climat d'insécurité, généré par les fréquentes exactions dont eurent à souffrir les Moratois, régnait en effet dans la région. Le feu constituait pour la population moyenâgeuse un autre fléau qu'elle craignait. Après celui de 1416, un nouvel incendie aurait-il donc pu pousser notre Moratois nanti à cacher son bien dans sa cave à l'abri des flammes? Enfin, ce trésor n'était peut-être que le «bas de laine» d'un riche bourgeois ou d'un commerçant fortuné qui aurait enterré son avoir dans le coffre-fort naturel de sa demeure, son sous-sol.
Une chose est sûre: l'enfouissement n'a rien à voir avec les guerres de Bourgogne, car toutes les émissions se situent dans une fourchette allant de 1410 à 1459 et les deux monnaies les plus récentes ont été frappées entre 1437 et 1439, *terminus post quem* du trésor. Le laps de temps de près de 40 ans qui sépare la date de frappe de la monnaie terminale du dépôt et celle de la bataille de Morat est trop considérable. Gardons toutefois à l'esprit que les monnaies sur lesquelles se base notre argumentation ne sont qu'au nombre de quatorze et représentent un peu moins des 6% du trésor présumé!

Le Musée de Morat s'enrichit

Ayant appris l'existence, dans une collection privée, de trois monnaies supplémentaires provenant du trésor de la Hauptgasse 27 légué en 1960 au Musée de Morat, nous nous sommes préoccupée du sort de ces pièces après que la propriétaire nous les eut spontanément confiées pour détermination et photographie. Afin de connaître ses intentions, nous l'avons donc abordée, et elle nous a aussitôt donné son accord de principe pour céder ses florins.
Comme il nous semblait opportun de saisir cette occasion certainement unique de compléter ce trésor, nous avons contacté l'association de soutien du Musée de Morat, *Pro Museo*, afin de solliciter son aide financière pour reconstituer ce trésor. Notre demande a trouvé un écho favorable auprès du président et des membres de l'association.
Ainsi, en débloquant les fonds nécessaires à l'acquisition de ces trois florins pour en faire don au Musée de Morat, *Pro Museo* a prouvé de la plus belle manière qui soit, qu'elle a vraiment fait sienne la formule choisie pour qualifier l'association: «La culture a un sens pour moi».
Nous tenons ici à remercier chaleureusement son président et ses membres pour ce geste qui a permis la reconstitution et la réunification d'une partie du trésor de Morat.

Catalogue

1 France, royaume, Henri VI, roi de France et d'Angleterre
Paris, salut d'or, 1426-1433
A/ (Couronne) hENRICVS:DEI:GRA:FRACORV:Z:AGLIE:REX
L'archange Gabriel à droite, présentant un phylactère avec l'inscription AVE à la Vierge à gauche nimbée et vue de trois-quarts, qui lève les mains; écus de France à gauche et de France-Angleterre à droite
R/ (Couronne) XPC'*VINCIT*XPC'*REGNAT*XPC'*IMPERAT
Croix latine sur un h oncial accosté d'un lis à gauche et d'un léopard à droite dans un polylobe aux angles fleurdelisés
Duplessy 1988, 443a; Lafaurie 1951-1956, 447a; Elias 1984, 264
MM Inv. 6653: AV; 3,451 g; 27,3/26,6 mm; 230°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/3

2 Cologne, archevêché, Théodore II de Moers
Bonn, florin, 1432
A/ ThEODIC' - ARCPI'* COL'
L'évêque debout de face, coiffé de la mitre, la main droite gantée bénissant et la gauche tenant la crosse appuyée contre l'épaule; écu de Moers grenelé
R/ +MONETA*NOVA*AUREA*BVN'
Ecu simple divisé en quatre avec les armoiries de Cologne et Moers
Friedberg 2003[7], 230, 796; Noss 1913, 190, 342; Felke 1989, 240, 1203
MM Inv. 6654: AV; 3,407 g; 22,3/22,2 mm; 030°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/2

3 Cologne, archevêché, Théodore II de Moers
Riel, florin, 1427-1428
A/ ThEODIC' - ARCPI'* COL'
L'évêque debout de face, coiffé de la mitre, la main droite gantée bénissant et la gauche tenant la crosse appuyée contre l'épaule; dans le champ, à côté de l'épaule gauche, une rosette
R/ +MONETA*NOVA*AUREA*RIL'
Armes de Cologne portant en son centre l'écu de Moers dans un double trilobe anglé
Friedberg 2003[7], 230, 797a; Noss 1913, 187, 334 a.b. var. (ThEODIC'); Felke 1989, 232, 1160
MM Inv. 6655: AV; 3,388 g; 23,8/22,7 mm; 090°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/12; Coll. Niquille 1

4 Cologne, archevêché, Théodore II de Moers
Riel, florin, 1437
A/ ThEO' - ARCP' - COLO' - MO'*RI'
Ecu simple divisé en quatre avec les armes de Cologne et Moers sur une croix pattée coupant la légende; globule dans le premier quart
R/ +A'NO*DNI'*M'*CCCC*XXXVII*
Trois écus: à gauche, Mayence, à droite, Palatinat-Bavière et en bas Trèves
Friedberg 2003[7], 230, 797 var.; Noss 1913, 194, 352; Felke 1989, 244, 1226
MM Inv. 6656: AV; 3,466 g; 22,3/22 mm; 040°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/10

5 Mayence, archevêché, Théodore I Schenk d'Erbach
Hoechst, florin, 1434-1459
A/ ThEODIC' - ARCPI'*MA'
L'évêque debout de face, coiffé de la mitre, la main droite gantée bénissant et la gauche tenant la crosse appuyée contre l'épaule; écu d'Erbach
R/ +MONETA*NOVA*AUREA*hO'
Ecu de Mayence dans un double trilobe anglé
Friedberg 2003[7], 263, 1624; Felke 1989, 238, 1193
MM Inv. 6657: AV; 3,440 g; 22,7/22,3 mm; 340°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/1

6 Trèves, archevêché, Werner de Falkenstein
Offenbach, florin, 1414-1417
A/ WERNER' - ARCP'* TRE'
Saint Jean debout tenant un sceptre crucifère et bé nis-sant; entre ses pieds, un croissant de lune avec une croix
R/ *MONET* – *ANOVA* – *OVENB'
Dans un trilobe en pointe et anglé, écu de Trèves et de Minzenberg avec dans les angles de gauche à droite, les petits écus de Minzenberg et Mayence; en bas, deux hippocampes
Friedberg 2003[7], 322, 3435; Noss 1916, 410; Felke 1989, 182, 893
MM Inv. 6658: AV; 3,485 g; 22,9/22,4 mm; 150°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/13; Coll. Niquille 2

7 Palatinat, Louis III de Bavière
Bacharach, florin, 1419-1426
A/ *LVDWIG'*C'*P - R'*DVX*BA'
Le prince électeur tenant de la main droite une épée posée sur son épaule et levant la gauche; rosette ou étoile entre ses pieds
R/ [+] MONETA*NOVA*AVREA*BA'
Les armes de Palatinat-Bavière dans un double trilobe anglé
Friedberg 2003[7], 276, 1976; Felke 1989, 230, 1150
MM Inv. 6659: AV; 3,471 g; 22,4/22 mm; 360°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/5

8 Palatinat, Louis IV de Bavière
Bacharach, florin, 1436-1438
A/ LVDV' - C'*P'*R' - DVX*B – AVAR
Les armes de Palatinat-Bavière sur une longue croix pattée coupant la légende
R/ +MONETA*NOVA*AVREA*BA'
Trois écus: à gauche Cologne, à droite Mayence et en bas Trèves; au milieu, la lettre T à l'envers
Friedberg 2003[7], 276, 1977; Felke 1989, 258,1306
MM Inv. 6660: AV; 3,518 g; 22,3/21,9 mm; 140°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/6

9 Utrecht, évêché, Rodolphe de Diepholz
Utrecht, florin, 1431-1455
A/ SANCTE ME - RTIN'*EPIS'
L'évêque debout de face, coiffé de la mitre, la main droite gantée bénissant et la gauche tenant la crosse appuyée contre l'épaule
R/ +MON'*RODLP'*EPISC'*TRAIET'
Ecu d'Utrecht dans un double trilobe anglé
Noss 1913, 213; de Mey 1991, 283
MM Inv. 6661: AV; 3,308 g; 23,7/23,3 mm; 020°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/4

10 Bâle, ville impériale, Sigismond empereur
Bâle, florin, 1433-1437
A/ +SIGISMV'D'*RO'NORVMIMPATOR'
Globe crucigère dans un double trilobe anglé
R/ MONETA*NO - BASILIEN'
La Vierge debout de face avec l'Enfant
Friedberg 2003[7], 561, 4; Winterstein 1977, 40, 47
MM Inv. 6662: AV; 3,394 g; 22,9/22 mm; 090°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/7
Rem: ligature du MP à l'avers

11 Bâle, ville impériale, Albert II roi
Bâle, florin, 1437-1439
A/ +ALBERTVS(rosette)ROMNORVM(rosette)REX
Globe crucigère dans un double trilobe anglé
R/ MONET'.NO - BASILIEN'
La Vierge debout de face avec l'Enfant

Friedberg 2003[7], 561, 6; Winterstein 1977, 51, 98
MM Inv. 6663: AV; 3,423 g; 23/22,6 mm; 180°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/11

12 Francfort, ville impériale, Sigismond roi
Francfort, florin, 1419-1433
A/ +SIGISMV'D'*RO'NORVM*REX
Globe crucigère dans un double quadrilobe fleurdelisé, cantonné aux angles internes de lis et aux externes d'une rosette au centre d'une onde
R/ MONET'NO' – FRA'CFORD'
Saint Jean Baptiste debout de face, la tête inclinée vers la droite, tenant un agneau sur son bras gauche et sa main droite posée sur sa poitrine; entre ses pieds, un visage dans un croissant de lune
Friedberg 2003[7], 236, 937; Joseph/Fellner 1896, 117, 104
MM Inv. 6664: AV; 3,301 g; 22,7/22,1 mm; 050°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/14; Coll. Niquille 3

13 Nördlingen, ville impériale, Sigismond roi
Nördlingen, florin, 1410-1433
A/ +SIGISMV'D'*RO'*NORVM*REX
Globe crucigère dans un double hexalobe, cantonné aux angles internes de six lis
R/ MONET'*NO' - FRA'*ENORD'
Saint Jean Baptiste debout de face tenant un bâton fleurdelisé; entre ses pieds, un croissant de lune avec visage; marque de Vois de Witelbach
Friedberg 2003[7], 270, 1793
MM Inv. 6665: AV; 3,451 g; 22,9/22,2 mm; 260°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/8

14 Nördlingen, ville impériale, Sigismond roi
Nördlingen, florin, 1410-1433
A/ +SIGISMV'D'*RO'*NORVM*REX
Globe crucigère dans un double hexalobe, cantonné aux angles internes de six lis
R/ MONET'*NO' - FRA'*ENORD'
Saint Jean Baptiste debout de face tenant un bâton fleurdelisé; entre ses pieds, un croissant de lune avec visage; marque de Vois de Witelbach
Friedberg 2003[7], 270, 1793
MM Inv. 6666: AV; 3,490 g; 23,1/22,7 mm; 080°.
Inv. trouvaille: MU-HG 27/60/9

NOTES

1 Engelhard 1978², 43.

2 Nous remercions ici les restaurateurs, Mme Irmgard Kolberg et M. Noé Terrapon, qui ont usé de toute leur patience et de leur savoir-faire pour restaurer ces monnaies.

3 Rathausgasse 3, Hauptgasse 24 et Kreuzgasse 11 pour les XIVe et XVe siècles, Rathausgasse 9 et 27 pour les XIXe et XXe siècles.

4 Schöpfer 2000, 187.

5 *AF, ChA* 1995, 1996, 58-59.

6 Geiger 1997, 313.

7 Propriété de la ville de Morat et habitée par une sage-femme au XVIIIe siècle, cette petite maison fut vendue en 1806. Ch. Kündig, «Murten/Rathausgasse 27: eines der Ersten und eines der Letzten seiner Zeit», *CAF* 6, 2004, 202-209.

8 Ces pièces ne sont ni cataloguées ni illustrées.

9 Schmutz/Koenig 2003, 40-41: parmi les 64 monnaies issues des fouilles de l'église de Steffisbourg BE et attribuées au comté de Laufenbourg, 61 sont de ce type.

10 Nous exprimons nos plus vifs remerciements à la restauratrice, Mme Christine Favre, qui a opéré un premier tri de tous les éléments et nous a fait bénéficier de ses remarques pertinentes ainsi qu'à Mme Marquita Volken qui a examiné les restes fragmentaires de cuir et nous a fait part de ses déterminations et des références. Voir O. Goubitz, *Purses in Pieces: Archaeological Finds of Late Medieval and 16th-Century Leather Purses, Pouches, Bags and Cases in the Netherlands (Paperback)*, Zwolle 2007, 48 fig. 71; G. Egan – F. Pritchard, *Dress accessories: c.1150-c.1450* (*Medieval finds from excavations in London* 3), Woodbridge 2002, 272-277 fig. 178-179. Il s'agit bien évidemment de constats préliminaires qui ne peuvent faire office de détermination définitive.

11 O. Goubitz, voir note 10, 47-49.

12 G. Bourgarel, «Murten/Hauptgasse 24, die Wechselfälle eines Stadthauses», *CAF* 4, 2002, 48.

13 O. Goubitz, voir note 10.

14 Geiger 1997, 314-316.

15 Ce denier est apparu une première fois dans les fouilles de l'église de Lully/St-Léger en 1984 (SAEF Inv. n° 3035).

16 Ch. Piot, «Notice concernant des monnaies de Kessenich, Hornes, Grave, Randerode, Stenvenswerd et Rekheim», *Revue de Numismatique Belge* 12, 1856, 76-95, plus particulièrement 93-95 et pl. V; Lucas 1982, 32.13.

17 *AF, ChA* 1995, 1996, 54-58.

18 Plusieurs dates sont données par la dendrochronologie: l'analyse de deux planches et d'un poteau a donné la date de 1326 (LRD95/R3912 et R3912A) et celle d'un poteau de chêne, 1400 (LRD95/R3912).

19 Détermination confirmée par Hans-Ulrich Geiger et Michael Matzke, que nous remercions ici.

20 L'alliage métallique est composé de cuivre, de zinc et d'étain. Contrairement à ce que laissaient croire les archéologues lors de sa découverte, il n'y a aucune trace d'argent (*AF, ChA* 1995, 1996, 58). Nous adressons nos sincères remerciements à M. Fabrice Schafer du Service du Contrôle des métaux précieux (Administration fédérale des douanes) qui a procédé à la détermination XRF (fluorescence X) de la matière, à titre gracieux.

21 Jean I, 29.

22 M. Dhénin, «L'«Agnus Dei» thème monétaire», *in:* P. Dehaye (éd.), *Le bestiaire des monnaies, des sceaux et des médailles*, Catalogue d'exposition (Hôtel de la Monnaie juin-septembre 1974), Paris 1974, 163-177.

23 Mitchiner 1988, 185 se basant sur L. Ciani, *Les monnaies royales françaises: de Hugues Capet à Louis XVI*, Paris 1926, 199.

24 Duplessy 1988, 82, 198; Y. Coativy, «Aux origines des agnels et moutons d'or royaux», *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 60, 2005, 6-9.

25 La banque du blason www.gaso.fr répertorie 74 communes qui arborent l'agneau sur leur blason.

26 Coativy 2005, voir note 24, 6-9; Y. Metman – M. Pastoureau, «La faune dans les sceaux du Moyen Age», *in*: P. Dehaye (éd.), voir note 22, 179 *sq.*

27 Nous tenons ainsi à exprimer nos plus vifs remerciements à Mmes Joëlle Bouvry-Pournot (Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille), Geneviève François (Musée national du Moyen Age, Thermes et Hôtel de Cluny, Paris) et Yvonne Lehnherr (Musée d'art et d'histoire de Fribourg), ainsi qu'à MM. Ivan Andrey (Service des biens culturels, Fribourg), Matteo Campagnolo (Cabinet de numismatique de Genève), Jean-Daniel Morerod (Université de Neuchâtel), Jean-Pierre Righetti, l'Abbé Dr. phil. Lukas Schenker (Couvent de Mariastein, Bâle) et Benedikt Zäch (Münzkabinett Winterthur), qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps non seulement à examiner l'objet sur photo, mais aussi à mener leur enquête et à me transmettre le fruit de leur recherche.

28 Pastoureau 1981, 21-22.

29 J.-D. Morerod, «L'organisation paroissiale. Les diocèses de Genève, de Lausanne et de Bâle», *in:* A. Paravicini Bagliani – J.-P. Felber – J.-D. Morerod – V. Pasche (dir.), *Les pays romands au Moyen Age*, Lausanne 1997, 227-236.

30 *AF, ChA* 1995, 1996, 58.

31 Philippe de Poitiers se fit sacrer roi au début de l'année 1317 (Philippe V le Long) et renoua sitôt après avec la politique de son père, Philippe le Bel, en rappelant aux affaires les légistes que Louis X le Hutin avait fait renvoyer. Il mit en œuvre de nombreuses réformes, par exemple une tentative d'unification des poids, des mesures et des monnaies; il limita la frappe des monnaies féodales en rachetant celles de nombreux seigneurs; cf. Duplessy 1988, 99.

32 Pastoureau 1981, 39.

33 Par exemple R. Weiller, *La circulation monétaire et les trouvailles numismatiques du Moyen Age et des Temps Modernes au pays de Luxembourg* III, Luxembourg 1996, 33-39; D. Cardon, *La draperie au Moyen Age*, Paris 1999, 594-600.

34 Les enseignes étaient jetées dans l'eau à l'énonciation d'un vœu ou pour remercier le saint d'un souhait réalisé: D. Bruna, *Saints et diables au chapeau. Bijoux oubliés du Moyen Age*, Paris 2007, 14.

35 D. Bruna, voir note 34, 9-18.

36 Notre gratitude s'adresse particulièrement à Mme J. Bouvry-Pournot et à M. I. Andrey qui m'ont suggéré cette identification.

37 B. Montevecchi – S. Vasco Rocca (a cura di), *Suppellettile ecclesiastica* I, Firenze 1988, 408-409; R.E. Huber – R. Rieth (Red.), *Glossarium Artis* 2 *(Kirchengeräte – Objets liturgiques – Ecclesiastical Ustensils)*, München/New York/London/Paris 1992, 218-219; L. Eisenhofer, «Agnus Dei», *in: Lexikon für Theologie und Kirche* I, Freiburg im

Breisgau 1993³, 244; B. Berthod – E. Hardouin-Fugier, *Dictionnaire des arts liturgiques XIXe-XXe siècle*, Paris 1996, 67-68; W. Dürig, «Agnus Dei» *in: Lexikon des Mittelalters* I, Stuttgart/Weimar 1999, 215.

38 Dès le XVe siècle (pontificat de Martin V): L. Eisenhofer, 244 et W. Dürig, 215, voir note 37, dès le XVIe siècle: B. Montevecchi – S. Vasco Rocca, 408 et R.E. Huber – R. Rieth, 218, voir note 37.

39 L. Eisenhofer, 244 et B. Berthod – E. Hardouin-Fugier, 68, voir note 37.

40 L. Eisenhofer, 244, B. Montevecchi – S. Vasco Rocca, 408, R.E. Huber – R. Rieth, 218 et W. Dürig, 215, voir note 37.

41 B. Montevecchi – S. Vasco Rocca, 409 et B. Berthod – E. Hardouin-Fugier, 67-68, voir note 37.

42 Dans le cas d'un feu dans un volume clos, on estime que la température de l'air atteint 600°C au bout de cinq minutes; dans une cage d'escalier, elle peut atteindre 1200°C dans le même temps.

43 I. Andrey – M.-H. Jordan – A. Lauper, *Recensement du Patrimoine religieux de la Basilique Notre-Dame de Fribourg (Recensement du Patrimoine religieux du canton de Fribourg)*, Fribourg 1996, n° 135. Nous réitérons nos vifs remerciements à I. Andrey qui nous a signalé cet Agnus Dei et fourni les références bibliographiques à ce sujet.

44 R. Rolland, *Jean-Christophe* VII, Paris 1906, 190.

45 Belcari 2003, plus particulièrement 445 pour l'Agnus Dei de la Rocca di Campiglia publié ci-dessous.

46 S. Husemann, *Pretiosen persönlicher Andacht*, Weimar 1999, 51.

47 Il se réfère à Braun 1940, 286-295, plus particulièrement 288.

48 Belcari 2003, 446.

49 Le texte ci-après présente ce trésor de manière succincte, un article exhaustif traitant du même sujet étant publié dans la Revue Suisse de Numismatique; voir A.-F. Auberson, «Un trésor monétaire du XVe siècle dans une cave à Morat (Fribourg, Suisse), *RSN* 87, 2008, à paraître.

50 Schöpfer 2000, 162.

51 Deux monnaies font sans aucun doute partie du trésor de Morat; l'attribution de la troisième à ce même ensemble est plus sujette à caution, car elle était dépourvue d'étiquette d'identification. Comme elle s'intègre parfaitement dans le corpus et que son propriétaire l'a achetée en même temps que les deux autres, nous avons pris le parti de la considérer comme en faisant partie.

52 Engelhard 1978², 85: «(1717). Fand man in dem Gewölbe des Vorkellers des Herrn Jakob Herrenschwand 220 Stück verschiedene alte Münzen».

53 On lit dans AEF, *Murtenabschiede* M. 9, 49 que les 220 monnaies de 1717 étaient en or. Nous adressons nos sincères remerciements à Ferdinand Pajor (Service des Biens culturels, Fribourg) pour la transcription du texte.

BIBLIOGRAPHIE

Belcari 2003

R. Belcari, «Un Agnus Dei di Giovanni XXII e alcuni oggetti di uso personale ed ornamento», *in*: G. Bianchi (a cura di), *Campiglia. Un castello e il suo territorio, II Indagine archaeologica*, Firenze 2003, 444-448.

Berman 1991

A. G. Berman, *Papal coins: [a complete catalogue of the coins of the popes, from the Middle Ages to the present]*, New York 1991.

Berthelot *et al.* 2002

S. Berthelot – J.-Y. Marin – M. Rey-Delqué (dir.), *Vivre au Moyen Age. Archéologie du quotidien en Normandie, XIIIe-XVe siècles*, Milan 2002.

Braun 1940

J. Braun, *Die Reliquiare des christlichen Kultes und ihre Entwicklung*, Freiburg 1940.

CNI

Corpus Nummorum Italicorum, 20 vols, Rome 1910-1943. Réédition des 20 vols A. Forni, Bologne 1969-1971: Vol. V: Lombardia (Milan).

Crippa 1986

C. Crippa, *Le monete di Milano dai Visconti agli Sforza dal 1329 al 1535*, Milano 1986.

Divo/Tobler 1969 (DT)

J.-P. Divo – E. Tobler, *Die Münzen der Schweiz im 19. und 20. Jahrhundert*, Zürich/Luzern 1969².

Divo/Tobler 1974 (DT)

J.-P. Divo – E. Tobler, *Die Münzen der Schweiz im 18. Jahrhundert*, Zürich/Luzern 1974.

Divo/Tobler 1987 (DT)

J.-P. Divo – E. Tobler, *Die Münzen der Schweiz im 17. Jahrhundert*, Zürich/Stäfa 1987.

Dolivo 1961

D. Dolivo, *Les monnaies de l'évêché de Lausanne* (*CMS* II), Berne 1961.

Duplessy 1988

J. Duplessy, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI* (987-1793), I: *Hugues Capet-Louis XII*, Paris/Maastricht 1988.

Elias 1984

E. R. Duncan Elias, *The anglo-gallic coins – Les monnaies anglo-françaises*, Paris/Londres 1984.

Engelhard 1978²

J. F. L. Engelhard, *Der Stadt Murten: Chronik und Bürgerbuch*, Genève 1978² (Reproduction de l'édition de Berne 1828).

Felke 1989

G. Felke, *Die Goldprägungen der rheinischen Kurfürsten 1346-1478. Mainz - Trier - Köln - Pfalz*, Köln 1989.

Friedberg 2003⁷

A. L. Friedberg – I. S. Friedberg, *Gold coins of the World from ancient times to the present*, based on the original work by Robert Friedberg, New York 2003⁷.

Gandilhon/Pastoureau 1982

R. Gandilhon – M. Pastoureau, *Bibliographie de la sigillographie française*, Paris 1982.

Geiger 1997

H.-U. Geiger, «Berns Münzprägung im Mittelalter, Ein Forschungsbericht», *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde* 59, 1997, 309-323.

Grisar 1997

J. Grisar, *Aspetti della sigillografia: tipologia, storia, material e valore giuridico dei sigilli*, Roma 1997.

Hess Auktion 1984

Münzen und Medaillen der Neuzeit: ausländi-

sche Münzen und Medaillen (*Auktion* 255), Luzern 1984.

Joseph/Fellner 1896
P. Joseph – E. Fellner, *Die Münzen von Frankfurt am Main*, Frankfurt am Main 1896.

Lafaurie 1951-1956
J. Lafaurie, *Les monnaies des rois de France*, Paris/Bâle 1951-1956.

Lucas 1982
P. Lucas, *Monnaies seigneuriales mosanes*, Walcourt 1982.

Mérindol 1995
Ch. de Mérindol, «Iconographie du sceau de ville en France à l'époque médiévale et religion civique», *in:* A. Vauchez (dir.), *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (Chrétienté et Islam)* (*Collection de l'Ecole française de Rome* 213), Rome 1995, 415-428.

de Mey 1991
J. de Mey, *Les monnaies des évêques et de la ville d'Utrecht* (*Numismatic Pocket* 61), Wemmel 1991.

Mitchiner 1988
M. Mitchiner, *Jetons, medalets & tokens: The medieval period and Nuremberg, vol. 1*, London 1988.

Morard *et al.* 1969 (MCV)
N. Morard – E. B. Cahn – C. Villard, *Monnaies de Fribourg / Freiburger Münzen*, Fribourg 1969.

Noss 1913
A. Noss, *Die Münzen der Erzbischöfe von Cöln* 1306-1547, Cöln 1913.

Noss 1916
A. Noss, *Die Münzen von Trier: Beschreibung der Münzen von 1307-1556*, Bonn 1916.

Pastoureau 1981
M. Pastoureau, *Les sceaux* (*Typologie des sources du Moyen Age occidental* 36), Turnhout 1981.

Pohl 1974
A. Pohl, *Ungarische Goldgulden des Mittelalters (1325-1540)*, Graz 1974.

Réthy/Probszt 1958
L. Réthy – G. Probszt, *Corpus Nummorum Hungariae*, Graz 1958.

Rubli/Stucki 2002
M. F. Rubli – H. Stucki, *Murten*, Murten 2002.

Rüegg 1988
W. Rüegg, *Ergänzungsband zu Lohner «Die Münzen der Republik Bern»*, Zürich 1988.

Sammlung Wüthrich 1984
Sammlung Gottlieb Wüthrich, *Münzen und Medaillen von Bern* (*Auktion* 14), Zürich 1984.

Schmutz/Koenig 2003
D. Schmutz – F. E. Koenig, *Gespendet, verloren, wiedergefunden. Die Fundmünzen aus der reformierten Kirche Steffisburg*, Bern 2003.

Schöpfer 2000
H. Schöpfer, *Der Seebezirk* (*KDM* 95; *Kanton Freiburg* V), Bern 2000.

Serafini 1910
C. Serafini, *Le monete e le bolle plumbee pontificie del medagliere vaticano, 1: Adeobato (615-618)? - Pio V (1566-1572)*, Milano 1910.

Simmen 1972
J. Simmen – H. Simmen, *Solothurn-Soleure* (*SMK* VII), Bern 1972.

Simonetti 1967 (Sim.)
L. Simonetti, *Monete italiane medioevali e moderne: Casa Savoia I, 1*, Firenze 1967.

Wielandt 1971
F. Wielandt, *Die Basler Münzprägung von der Merowingerzeit zur Verpfändung der bischöflichen Münze an die Stadt im Jahr 1373* (*SMK* VI), Bern 1971.

Wielandt 1978
F. Wielandt, *Die Münzen von Laufenburg und Rheinau*, Freiburg im Breisgau 1978.

Winterstein 1977
Ch. Winterstein, *Goldgulden von Basel*, Basel 1977.

ZUSAMMENFASSUNG

In der Stadt Murten erbrachten die archäologischen Untersuchungen in den Häusern Rathausgasse 3, 9 und 27, Hauptgasse 24 und 27 sowie Kreuzgasse 11 insgesamt 43 Fundmünzen. Etwas mehr als 53% stammen aus der Zeit vor dem grossen Stadtbrand von 1416. Die restlichen 47% verteilen sich auf den Zeitraum zwischen dem 15. und dem 20. Jahrhundert.

Die Baugeschichte der ältesten Häuser, nämlich der Kreuzgasse 1 sowie der Rathausgasse 24 und 3, reicht ins 12. und 13. Jahrhundert zurück. In diese Frühzeit gehören auch die ältesten Münzfunde, nämlich Denare der Stadt Bern und der Baronie Waadt aus dem letzten Viertel des 12. Jahrhunderts. Die wenigen Münzen der folgenden Periode belegen mit zwei Prägungen der Grafschaft Laufenburg, einer des Bistums Basel und einer der Baronie Waadt die ersten drei Viertel des 14. Jahrhunderts. Eine deutliche Zunahme des Münzanfalls zwischen dem letzten Viertel des 14. und dem Beginn des 15. Jahrhunderts bis 1416 mit Prägungen des Herzogtums Mailand, des Bistums Lausanne und der Grafschaft Savoyen bezeugt die Stärkung der gräflichen Stellung in der Stadt. Relativ gleichmässig verteilen sich die Münzen aus den Fundschichten nach dem grossen Brand über den Zeitraum vom 15. bis in die Mitte des 20. Jahrhunderts. Der Schwerpunkt des Fundanfalls liegt dabei eindeutig bei bernischen Plapparten des Prägezeitraums von 1421 bis 1435 aus einer Börse. Die meisten späten Münzen schliesslich stellen Zeugnisse aus handwerklichem Kontext dar: Sie fanden sich bei den Ausgrabungen der Schmiede in der Rathausgasse 9.
Aus dem Schutt des Stadtbrands von 1416 in der Kreuzgasse 11 stammt ein nicht alltägliches Fundstück: Ein Agnus Dei-Medaillon aus Bronzeblech aus der Zeit des Pontifikats von Johannes XXII (1316-1334) mit der Darstellung des Lamm Gottes auf dem Avers und der Kreuzigung Christi mit der Jungfrau Maria und dem Heiligen Johannes auf dem Revers.
Ein herausragender Fund wurde schliesslich 1960 gemacht, als im Keller des Hauses Hauptgasse 27 ein Schatz mit Goldmünzen ans Tageslicht kam. Zu den bislang bekannten elf Münzen kommen drei weitere, jüngst bekannt gewordene Stücke einer Privatsammlung hinzu. Es handelt sich um einen Pariser Salut und dreizehn kaiserliche und rheinische Gulden mit einem *terminus post quem* von 1437. Bei den vierzehn Münzen handelt es sich einer Nachricht aus dem 18. Jahrhundert und unseren Recherchen zufolge allerdings nur um den kleinen Teil eines ursprünglich 240 Münzen zählenden Depots.

Die aus archäologischen Ausgrabungen stammenden Münzen und der Goldschatz von 1960 zeichnen uns ein Bild von der monetären Landschaft der Stadt Murten – dies insbesondere für das 14. und 15. Jahrhundert.